

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

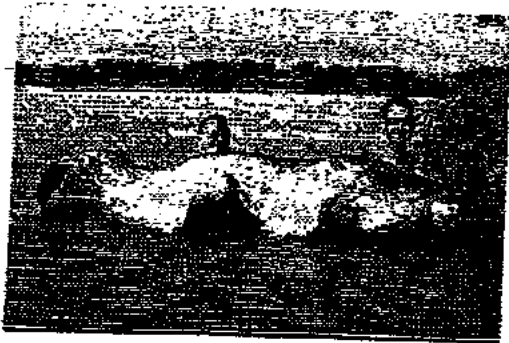
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

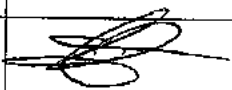
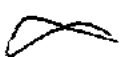

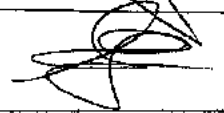
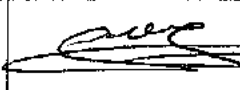
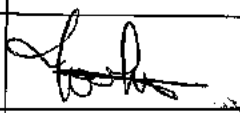
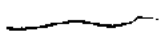


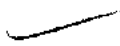
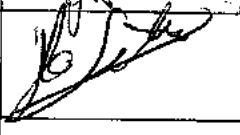
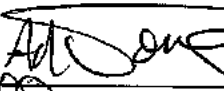



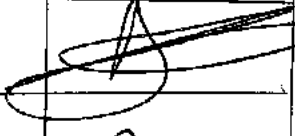

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
HODINOT	SERGE	ST SAUVES		
PRUZZESE	ALICE	ST SAUVES		

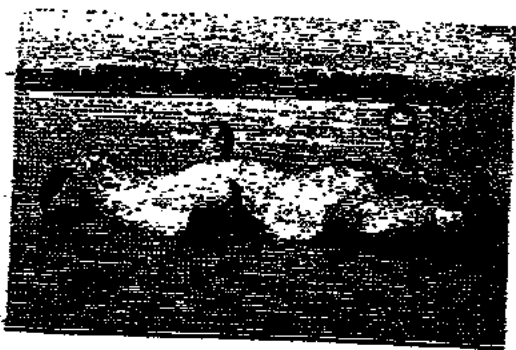
NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Abots		TRUVES		
Galignol	Elodie	Pichorend		
SEE of ERIC		Trouley		
LARENZ		Treves		
Bohn	Sabie	Aréze		
Boisson	Dominic	Tribouillet St Germe		
Puvinel	Josette	Campant Fc		
De Scha	Tomy	Ceyrat		
Al Janie	Anne-Marie	Chomalen		
ANSELME	Sau-Boul	Reamelin		
NAINI	Fredérique	Oranes		
MARTINS	Anne-Marie			
BOUAYE	Abdelaziz	Sourat		
Roux - Puyrol	Christelle	elavah-td		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

- L'AFPS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FBEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du P4D)
- L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labastette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIBSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivières depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Montchetti	Tatucis	Chamalet		J. Pouchett
VIDAL	Marie-Paule	Bassejean		Vidal

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Sol	Judith	Le Cea che	0636701940 mail.fr	
PEYTHOU	Léonora	Coprus Mer		
PONCELET	Eric	Coprus Mer		Poncelot
BERNARD	Jean-Marc Trois	TROYES		
ROYET	Dud	BAGNOLS		
Rauvonne Gnégaine	Gnégaine	Bagnols		
GAY	Alain	Laroche 63690 Tauves		
SERRE	Miree	Singls		
HERZAN	Christophe	Singls		
Dumas	Miree	Singls		Dumas
Cartignol	Christophe	Bagnols		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du PDD)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Pournat	Juliane	St Floret	juliane.pournat@stf.fr	
POURRAT	PHILIPPE	ST FLORET		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
de HARTOY	JOEL	SINCEY		
Deschamps	ARON	ST ROMAIN		
Zuccher	Esmeiro	LANOBBRE		
Zuccher	Jean luc	LANOBBRE		
DESCHAMOS	A.A	VIENNE		
HUGUET	Philippe	Lanobre		
Madenf	Pierre	Bagnols		
CHARBONNEL	QUENTIN	CHACHE		
Ericaire	Behim	st Juliant		
DOULOS	Michelle	Bourg Lastic	plante michelle @ yahoo.fr.	
ESTAGBE	Daniel	Tracie		
RAYNAUD	Henri	BORT		
Violence	Jacqueline	Flayce de Lanobre		
DIF-G.	Gerard.	danobre		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

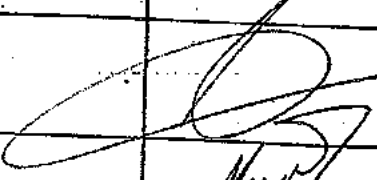
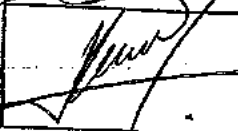
Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

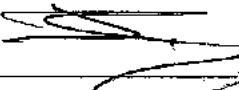
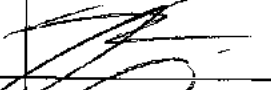


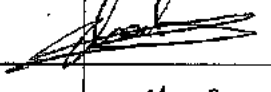

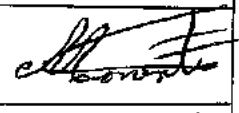
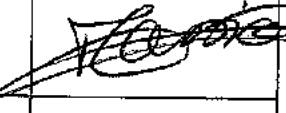
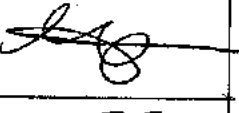

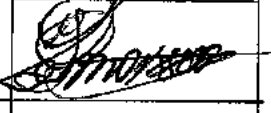
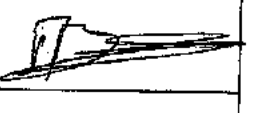
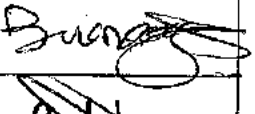

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DUCHA	ARNAUD	Veilhac		
PIREYRE	J-Luc	YSSOIRE		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
PIREYRE	Béatrice	12bis rue d'Ambert 63100 SSSRE		
v/o Leyre	Fritz	La Pinonnière 63200 Champs		
Neckout	Leok	La Tou d'Anw. 63200 Montaur		
CBERTIN	Coralie	Le Cordeille 28260 Courns		
CHARPENT	Franch	35760 Ridou		
CHARPENT	Henri	63810 Cros		
Monstier	Christian	Sarroux		
Massias	Stéphanie	Sarroux		
MASSIAS	Hervé	Sarroux	rvmassias @orange.fr	
VERNAUCEL	GÉRARD	SARROUX		
J. Simonson	jean-Claude	Vassel		
BRUNOOGHE	Nicolas	SARROUX		
BRUNOOGHE	Nicole	SARROUX		
SIBOT	CYRIL	VASSÈL		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Ailler.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

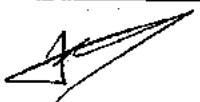



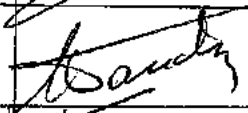
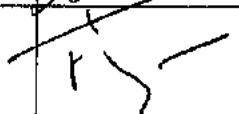
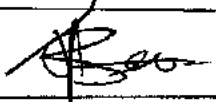

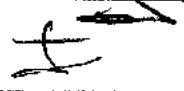

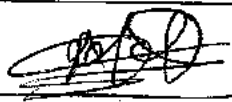

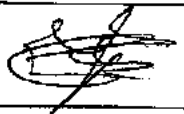
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CASERO	JOEL	19110 BORT Les Orgnes		
BOURZEP	Laurent	St Julien Pres Bort		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DUBELVANS	DAVID	BORT		
MACELIC	JEAN	BORT		
AUBREY	Dominique	Nogers sur Oler 47140		
PIGAULT	Liliane	AUZANGES CHAMPS ST		
FAUCHER	Alain	USSEL		
BERGERON	FRANCK	LE FALGOUY		
ROCHE	Marie-Josée	Azeigues		
OLLIVIER DURIGNEAUX	Dominique	champs / Tarcuam		
Fonly	Audrey	Champs		
GLONIN	TESSY	USSEL		
COSTE	Michel	Larodde		
COSTE	J Pierre	Tremouille		
COSTE	Yannick	Tremouille St LOUP		
COSTE	Nathalie	Tremouille St LOUP		coste

Président
de pêche de
Larodde

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdl)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

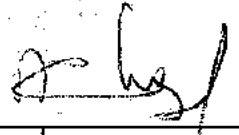

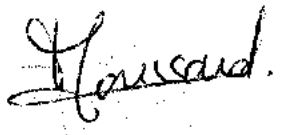
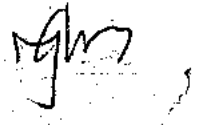
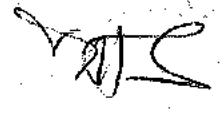

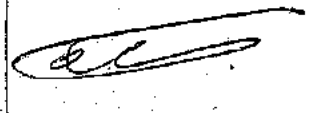
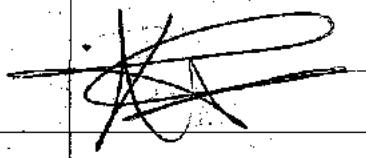

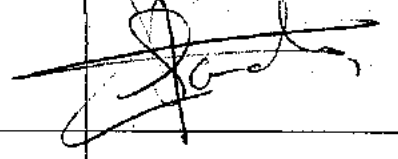
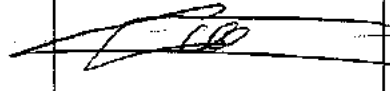
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaie, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L492-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Peyrol	Alain	Acrives		
Couturier	Daniel	Blémont		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHAZAL	Aur	Singles		
TRIGNOL	Michel	lans dade		
MOUSSARD	Alain	70180 DAMPIERRE- SUR-SALON		
Vergne	J.C	11 Rue de la Soulire 49 Beuchemin	J.C Vergne ² @orange.fr	
SOUCIET	H.A.	Les Chabannes La Ferté 03 Bolyats		
DESAUTY	J-Louis	chemin de leofy cros		
Conturide	David	Chermon ¹²		
Faucery	KAVIER	Bouzel		
TARPY	Pelrich	Mureflans		
FAUCHERY	Sandra	Pont de Chateau		
LACROIX	RODOLFE	Pouy. All.		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

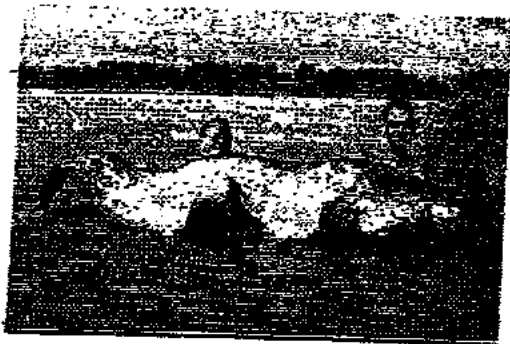
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

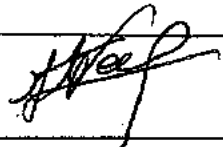



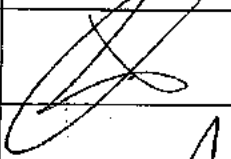

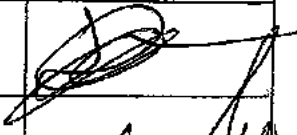
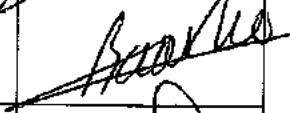
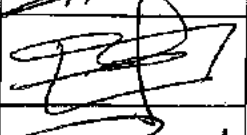

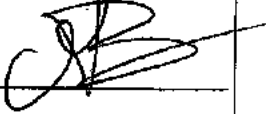
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
de Fontenay	Christiane	Bouzel	christian.mbdm @orange.fr	
VODARUE	Michel	Eglise neuve / Billom		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
NEUVILLÉ	Jean-Pierre	Vic le comte		
GROS	SERGE	LE CENDRE		
VODABLE	Yvette	BILLOM		
DURVAS	GREGORY	BAZAS		
CHAMFRAY	MATHIEU	VERTAIZOU		
LE BLANC	PHILIPPE	ST GEORGES		
AGOSTINHO	MANUEL	VERGON GAREM		Agostin
Agostinho	Georgette	Vergon GAREM		Agostinho
DEBERLE	Gaëtan	Brioude		
Borowski	Shastier	BLAINE MONTAIGUT		
BARBAS	Alain	R ^e de clust com 63430		
GERMAIN	Jean	St Georges		
BRUGIERE	Patrick	St Germain		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (Fédération de la région auvergnat pour la nature et l'environnement)

la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la vue de d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


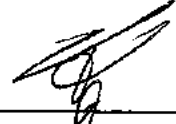
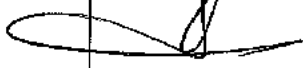
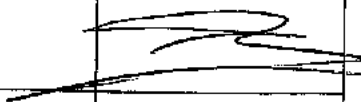
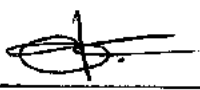
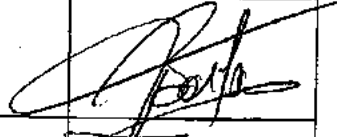
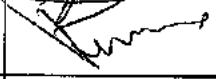
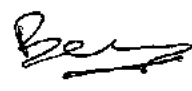

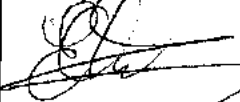
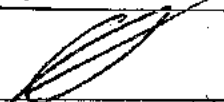



Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DUFRAISSE	CHRISTIAN	42, rue des Ribeyrols		
DUMAS	Daniel	14 Rue des Boudettes BILLOM		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DAURAT	Beatrice	Billon		
GRAND	Sylvie	Billon		
GRAND	Judy	Billon		
PLESSI	LUDOVIC	BILLON		
PAGES	STEPHANIE	BILLON		
BOURLA	Yves	TRAYET LE CHATEAU		
PERRON	PHILIPPE	MONTFERMEIL		
BEAUMET	Alain	Indes		
DESPAZES	CHRISTIAN	Romagnat		
CHABAAT	Alain	ST Julien		
OBERVILLE	MICHEL	BILLON		
DA SILVA	OLIVIER	BILLON		
CHAVALAT	Laurent	ST Julien		
LAFARGE.P	M. Fabrice	Nemville		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition :Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

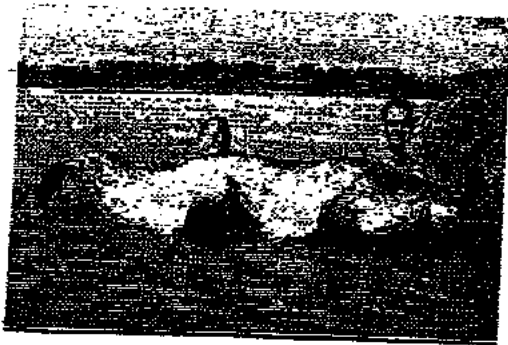
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Guillon	Clément	Billom		
LOPEZ	Remi	Billom		

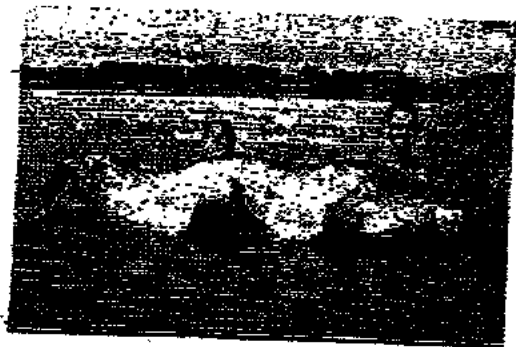
NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHIRIER	CARL	LA TOUR D'AUVERGNE	—	
MURSILLODES	MARION	Vichy	—	
COUSTEIX	GUY	St. Gmont Eclandre	—	
COUSTEIX	Christiane		—	
SCHNEIDER	Jacques	Parce de ROMAGNAT	Jacques Schneider Dille-romagnat.fr	
CHAMPNIAS	Thermy	LA MASSE BLANCHE	—	
Blanc	Deluz	Beaumont	—	
GRAUD	Didier	ROTHEZAT	—	
CROMARINS	STEPHANE	AUBIERE	—	
Bohand	Alain	clermont	—	
BONY-MASSON	Cyril	CEYRAT	—	
SOLLIER	Patrice	CEYRAT	—	
Melis	Théo	Blouant	—	
Robinson - J	Markie	Romagnat	—	

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63696 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgnes.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
QUEVREL	Jean Claude	16 Soire		
Bigaut	Antoine	Coudes		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
WIEPRECHT	Baptiste	Clermont-ferand		
GATIGNOL	Bernard	Clermont Ferrand		
ROUX	Paul	Taveres		
MONCOURNEN	Jean Claude	Lanobre		
ESPINASSE	DAVID	LANOBRE		
HOUZIAUX DIT LA PIPE	PATRICE	ST ciguilles sur colze 63		
Julien	DEBONO	Lavele 63		
Olivier	Giraud	Labelette		
Charbel	Pin	Lanobre		
JAILLARD	ALAIN	LANOBRE		
Pannetier	of France	Sudroze		
Julliard	Pendette	Lanobre		
Bouzon	gilles	Sezre 43500		
Andre	Chassagnere	Troisville		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition ; Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement) ;

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

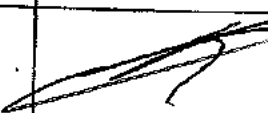
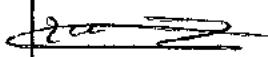
Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

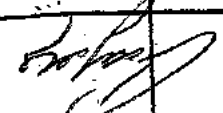




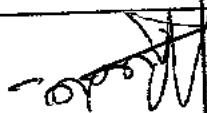
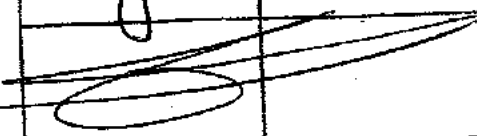

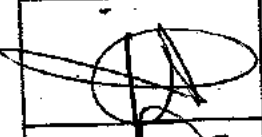

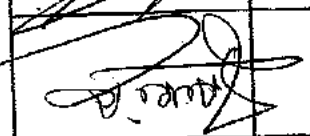

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Couscraud Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LOUDES	Diplon	le Coudeuc 15130 YOLET		
Zanouin	Syria	le Coudeuc 15130 YOLET		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Doyat	Bernard	Bort		
Gauthier	Seanyas	Bort		Gauthier
Guillamey	Darbridge	Bort		
BOVANNETAUD	YVES	BORT		
Audizoux	christophe	Bort mes parents		
Bousquet	Jérôme	Parceville		
Remoude	Margaux	Roux		
LE CAMDIT	Perrich	(OSIPS)		
ARBISSAC	Benoit	St-Angel		
AUDOUZE	Laithide	St-Angel		
DRAPO	Sylviane	AIP		
DAURA	Nicolas	15200 KENLEST		
Rifou	Guillaume	15200 Kauriac		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition ; Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....






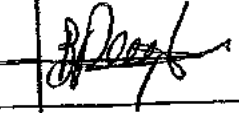

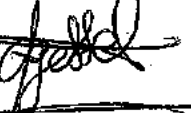


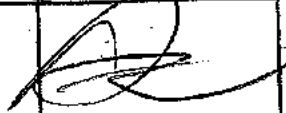


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Degler	Couine	63730 Lanc Lambert	couine.degler@orange.fr	
Reus	Suz	Bort		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ROVER	Alexandra			
AUBERT	Philippe	Buire		
RIOS	Frangois	BORT		
LOUNAS	YAZID	BORT		
MARTIN	Christina	Lyon		
REYT	Benoit	St ^e Fortunade		
Berche	Julien	Bort		
GOSSET	Angéline	Montauban		
PAGEOT	Johann	Montauban		
DOVE	Benjamin	BORT		
Senne	Damien	Bort		
RIOS	Théo	Bort		
BASSET	Ludovic	Bort		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BARBIER	CHRISTIAN	LE MONTEL LABESSETTE		
Goigoux	Didier	Rte de la prade 63320 ST-VINCENT		

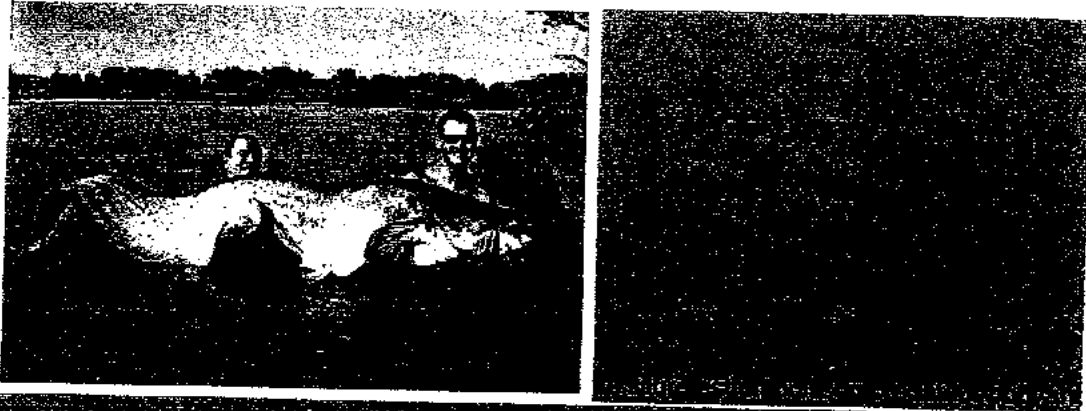
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
JALY	Christophe	SARROUS		Signature
FOULETIER	MARTINE	GEYRAT 63122	martine.fouletier @gmail.com	M. J. F.
HANTKE	Camille	Chamalières		HANTKE
SALZERE	Gisèle	Cebazut	ghomon_70 @Hotmail.com	G. S.
CARDOSO	NATHALIE	CLEROU Fd.	NATHALIE @gmail.com	Signature
DUVERT	Claudie	De ORCET	Claudieduvert @gmail.com	Signature
BERMANN	Kajona	Beaumont	Kajonabermann @yahoo.de	K.B.
ALTUNAS	Zafer	Thiers		Signature
BEL	Sophie	Lempdes	/	Signature
ALTUNAS	Rand	La Monnaie	/	Signature
PRESCU	Clement	Le Centre	/	Signature
ROUCHY	Hélène	ESSERRE	/	Signature
Pommerehne	Rosel	Le Centre	/	Signature

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

- L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
- L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
- L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
- Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
- L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
- L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



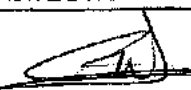


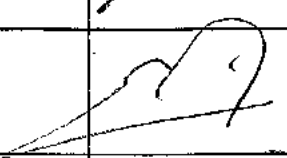

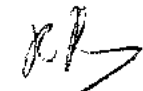
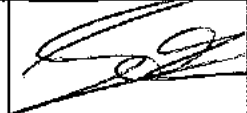
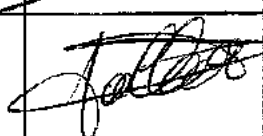
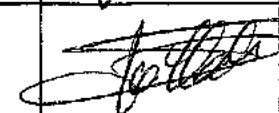



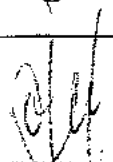
[Redacted text block]

aloses, anguilles,

demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort.
 nous faisons appel à vous pour nous rejoindre et signer la pétition...
 en collaboration avec les instances locales...
 concernant la régulation de ce poisson aux autorités administratives compétentes...
 savoir ce que l'avenir nous réserve...
 Le président ADEL, M. Bousserand Michel Claude.

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
COURNAC	Godovic	1bis rue du cheval 63500 PERRIER.	godovic.cournac@ sfr.fr.	
CLAMAT	Anthony	6 rue des signerons	anthony.clamat@ egal.com	

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LACRUQUE	Emilie	6 Rue des Vignerons 63800 St Rémy de Chagnac		
COUREON	Caroline	1bis Rue des Châteaux 63500 Ferrière		
VESSERE	Nicolas	30 Av du Rou 63 800 COURNON		
VESSELE	Claude	30 Av du Rou 63800 Cournon		
ASTIER	Ricard	8 Av Chêne Genève		
PAULIDA	Raymond	5 ^e Sect		
VITO	Combes	BESSIÈRE		
JALLAT	Marc	Aix 1900		
JALLAT	Chantal	Aix 1900		
JALLAT	Benoit	Clermont. Est		
KOZIC	Alexandra	Clermont fd		
JALLAT	Lu	Clermont -fd		
RIGOD. PT	Dilier	LADESSÈTE		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition :Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Journiac	Patricia	Rue de Paris Bort les Orgues		
Jimenez	Laura	Viebnat Motel des Bort les Orgues		

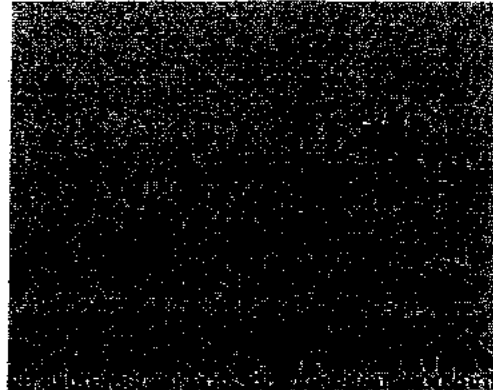
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE SIGNATURE
Vidal	Elie	Dugoupu 1560		Vidal
Reynard	Pascal	Port les orgues		Reynard
RIGAUDIÈRE	Dominique	Port les orgues		Rigaudiere
AREJIZ	ALINA	Port les Orgues		Arejiz
ROUSSEZ	Albane	TULUS		Roussez
Vidal	Coralie	Port-les- Orgues		Vidal
Quereaud	Lucille	Port les orgues		Quereaud
M ^r Jamb	Isabelle	port les org		M^r Jamb
FERNAZ	GISELE	Port les orgues		Fernaz
PERONNY	Patrice	Port les Orgues		Peronny
Maques	Madeleine	port les orgues		Maques
Grandjean	Beatrice	Port les Orgues		Grandjean
MARCUAUX	Swia	Port les Orgues		Marcuaux

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
 L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
 L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
 Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
 L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
 L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :


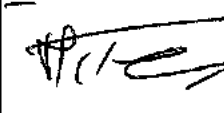
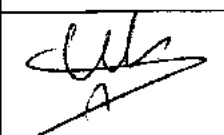

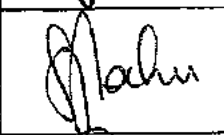


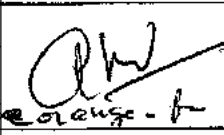

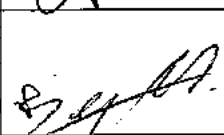
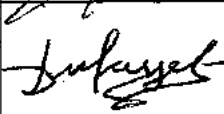
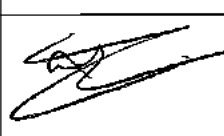


[Redacted text block]

Ainsi nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BRECVILLE	Patrick	CAP D'AGDE		
RAPP	DOMINIQUE	BEZIANT-ED		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHEVALIER	ALAIN	33 Rue du docteur NIVET	63100 Beaumont	
TERRASSON	M. Josiane	28 Avenue du Beau Site	63110 Beaumont	
CHEVINAT	Nichel	34 Allée du Beau Site	63100 BEAUMONT	
VINCENT	TOMM	42 Allée du beau site	63110 Beaumont	Vincent
JOIN	Bernard	44, allée du Beau Site	63110 Beaumont	
LOCHE	Sylvie	230 rue de l'Arce Naiva	Beaumont	
GUILLOU	Christine	257 rue de l'Arce Naiva	Beaumont	
PREMMON	Stéphane	M. me maria	premon	
GIARD	Anne et Bruno	100 Rue de l'Arce Naiva	Beaumont a. grand-royer	
ABEIL	Bernadette	N° du M. Dore Beaumont	Beaumont 63110	
BERGHEVA	Cedric	ch. rosignol 63370 Aydat	Aydat	
DUFAYET	Bernard	200 ch. de 63130 MOISSAT	MOISSAT	
IMMERDIS	Gilles	63110 COURPIERE		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un pois ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

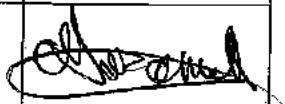
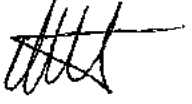
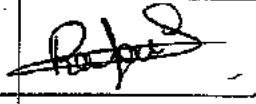
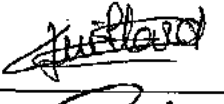
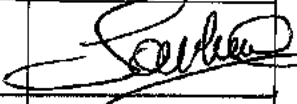
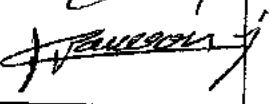
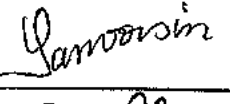
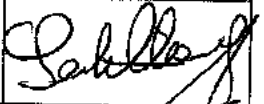



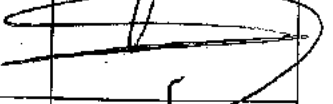

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
COUSTEIX	BERNARD	LAMODIÉ		
FALGEN	Yannick	Bort		

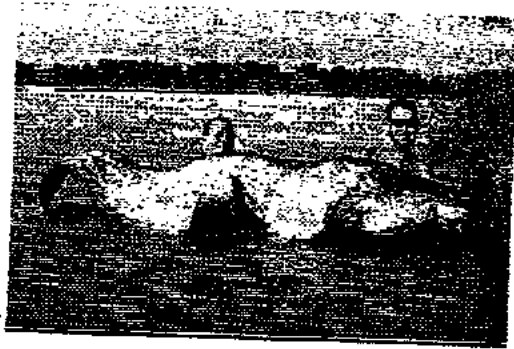
NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Mercande	Patrick	BORT		
Bicard	Christophe	Bort		
Rafael	Antoine	Bort		
Tuilbaud	Emma	Bort		
Sarthee	Dieder	Bort		
Sambois in	J. Pierre	Gezgat		
Sambois in	Josiane	Gezgat		
Schilling	Sylvie	Bone Latre		
GOIGOUX	Martine	Bugnot		
CIRGOUX	Rene	Cros		
CIRGOUX	N. Helene	Cros		
Cigaudan	Franck	Cros		
Cigaudan	Clara	Cros		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Aller.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....


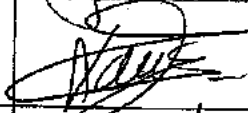
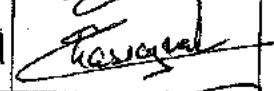

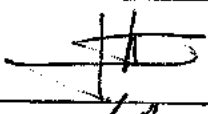


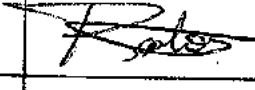
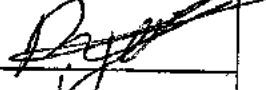

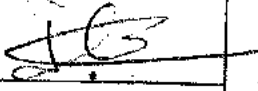

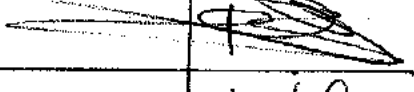

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DUMAS	ERIC	19 Troncis Ydes	dumaser@wanadoo.fr	
VERBIER	Cyril	Marlargois ALLANÇHE	verdiel.cyril@wanadoo.fr	

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHEURÉ	Gilles	LA BIAUVÉ	gilles.cheur@laposte.fr	
Xausa	Agnes	Pradiers	-	
CHASSAGNARD	Gilles	ARCHES	chassegnard.gilles@ngtmail.fr	
PEBREL	Bernard	le Vigean		
PEBREL	Colbert	Anglambert		
Stella	Rene	Mauriac		
Potier	Danielle	Leude		
Redon	Louise	St Florent Vendée		
Carceon	Robert	St Bonnet de Sabers		
HODAPP	Jean Paul	La Besse		
HODAPP	Arlette	La Besse Mauriac		
MAZEVRAT	Nick	Pichonade		
TOMOL	Benjamin	pleaux		
LE CAM	Henri	Mauriac		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

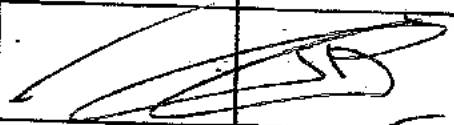
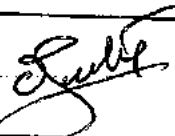
Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousseraud Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BOU	Philippe	Bort		
MONTEL	René	LANOBBRE		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
NUNES LOLES	Kevin	rue de la GARENNE, Nohant		
BEAUCOURT Ren.	Renis	Vernillet		
LIMAGNE REGIS	REGIS	VIC LECOITE		
Fouquet	Philippe	Malintat		
PRANCHERE	Justine	St-Beauprie		
FEYBESSE	Chloé	Malintat		
SULTANA	Amale	Riom		
JACQUIN	Quane	Emezat		
FAURE	Elise	Aubière		
PATILLAT	Murice -Pawle	Emezat		
Fouquet	Yudo	Malintat		
VENIEN	FREDY	ERAGNE La Tour d'AUVER 645		
Breton	Philippe	Stouvenac La Tour d' Auvignie		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdl)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

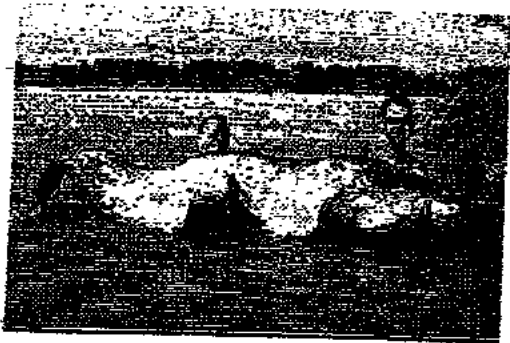
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

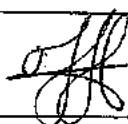


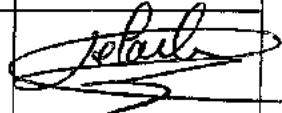
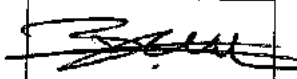
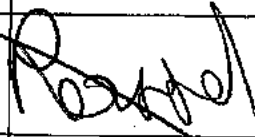




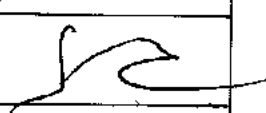
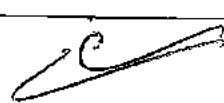
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousseraud Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Pierlot	Philippe	St Etienne		
Piolémy	Marie	St Etienne		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MAGAUD	Pierre	Thiers		
BEAUVOIR	Genevieve	Thiers		
DELARBOULOS	Romuald	BILLOM		
DELARBOULOS	Roland	Billem		
BRUN	Stieille	Billom		
Rossy	Kevin	Billom		
Montaner	Felix	Billom		
Andrieu	Genevieve	Billom		
Mohamed	Chirac	Cournon		
Ali	dehori	Aleand		
Jean	Martin	Lyon		
Josyl	Lilum	ed		
chanadet	Jean Michel	Eglise ^{P/D}		
MAGNE	Laurette	Magne		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....



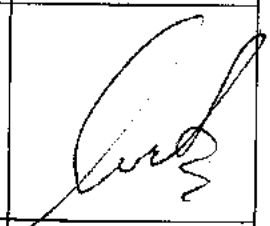
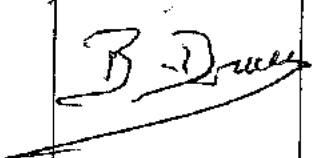
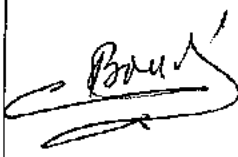
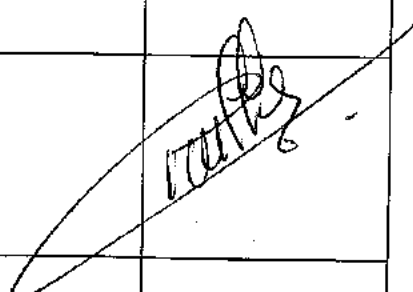
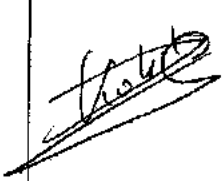
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Blagueron	Yvelin	10 rue Ambroise Paris 67800 Labessette		
JUBERT	Catherine	1 Allée Sud 63000 Clermont Fd		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BRUGIERE	Pascal	11 allée Sud 63000 CLERMONT FD		
VILLENAGNE	Julie	63122 CEYRAT		
ALAS	Kenneth	63100 Cournon		
Douc	Bernard	63350 Cournon		
Bruché Claude Riom				
Pautier	Michel	Cournon		
Kuhnle	Pascal	COURNON		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

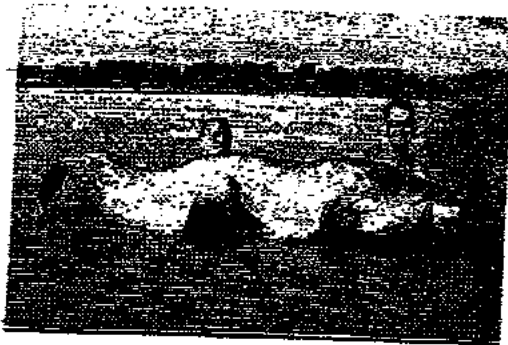
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
TELLIER	Yvonne	SARROUK		
ANDRIEUX	Suzanne	devièze		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Serrurier	Reno	Le Colombar		
Coatignol	René	Bort		
Joly	Françoise	BORT		
Huguet	Isabelle	Bagnols		
ZANAGRAND	JEROME	19110 BORT		
GALVAND	Ann	15270 LANOBIERE		
SPI TZ	BRUNO	ROMESTIN		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du PDD)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Cousserand	Jean Yves	Labessette		
Vendier	Gilles	Labessette		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BARRET	Jacques	CAHRES		Barret
BARRET	Jacqueline	Caunes		Barret
ARCHAMBEAU	Christian	THOUAC		Archamb
Vétrine	Romain	ST SAUVES		Vétrine
COUSTILLIERE	Florent	ROYAT		Coustilliere
WACHEN	Lisa	WALSCH		Wachen
MASSON	ARMAND	BELFORT		Masson
MASSON	JOSETTE	BELFORT		Masson
SEGUIN	Jean Jacques	CHAMPAGNAC		Seguin
DUGAST	NORBERT	VENDEE		Dugast
DUGAST	M H	VENDEE		Dugast
MEYRAUD	André	ISSOIRE		Meyraud
LORDEBAR	Sylvie	CAEN		Lordebar
Babin	Sylvie	Taizé MONTAIGNE		Babin

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Ailier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ABEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivières depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

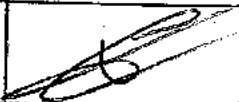

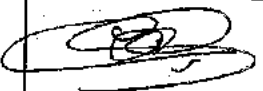





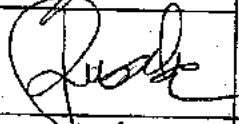
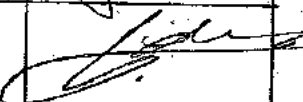
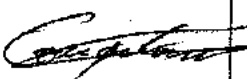
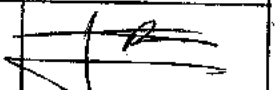


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure dans, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ABEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DEBISE	Roger	Aubière		
MONTAGNE	Dominique	Cleryant P ¹		

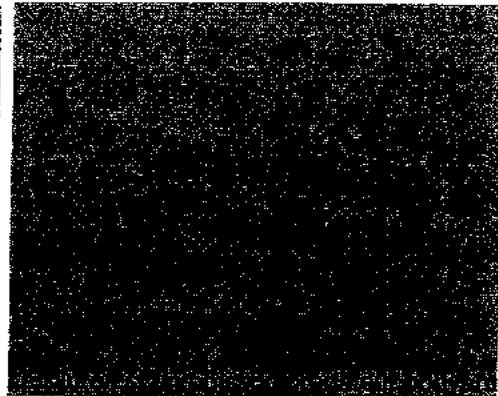
NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LELOUP	ALAIN	alainleloup.alp@gmail.com	PLAUZON 63160	
MONSANEL	LYDIA	SEGRE 63360		
COUSSERAND	Jacques	PEUT F	63000	
Bernard	Jean Paul	AURIERE	63170	
COUSSEAND	Jean Michel	BEAUMONT	63110	
PERRIER	SYLVIE	ST GENES CHAMPANELLE	63122	
PERRIER	Americ	PARIS	75017	
PERRIER	Dickie	Saint Genes Champagne	63122	
Ruesche	Micheline	Riom Es Montagn	15400	
Mailles	Albat	Riom Es Montagn	15400	
CAUQUETOUX	PHILIPPE	MADIC	45210	
BAR	Thierry	TALANT (21)	21240	
BAR	Delphine	BESANCON	25000	
SAVOLDELLI	Jacques	BORT	19100	

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :

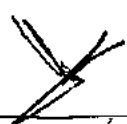

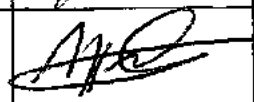

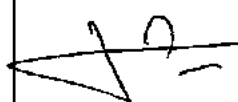
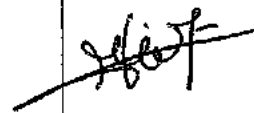
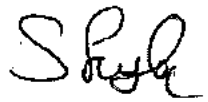

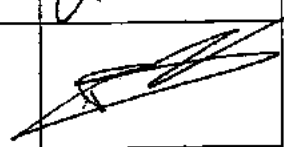

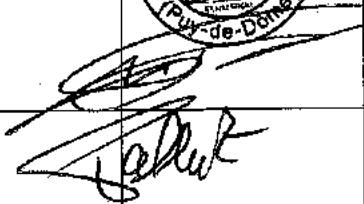
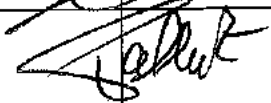
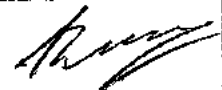


[Redacted text block containing several lines of obscured information]

Ainsi nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L.432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
FOSSERAND	Jean-Claude	Le Mortel Bagnols Président 5 Route Bagnols		
Verdier David	Laurie-Elle	63650 Labessette		

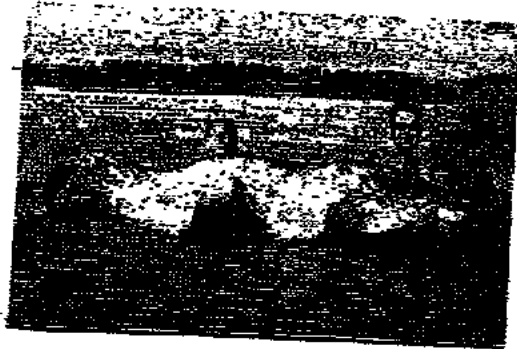
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
VIDAL	YANN	63350 St-Sauveur d'Auvergne		
MEIRLE	Collette	Perignat -		
Merle	Annie	La Rodde		
NORVAN	Géraldine	Le CORVILLAT BAGNOLS		
MASTIA	Jean	Bagnols		
DRIOT	Marc	Aurec sur Loire		
S RYLA	Veronique	Aurec sur Loire		
CHARBONNEL	Martine	Le Pouchet BAGNOLS		
BESSET	Cécile	Bagnols		
MATHIEUR	Eric	MAIRE BAGNOLS		
ROUX	Elisabeth	Labessette		
PALLUT	RECHEL	YAES		
VOVKOV	ARTYOM	MADIC		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
La FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information.



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


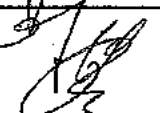

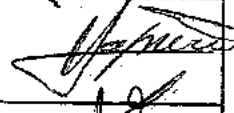


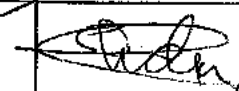
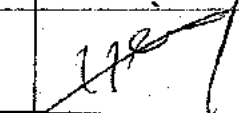



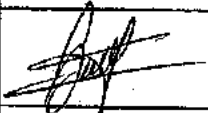


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousseraud Michel Claude

NO	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
AUSSIZE	Bernard			
AUSSIZE	François			

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BREUIL	Gerard	Affied du Ruisseau CLERMONT-F.		
ACHARD	J. Claude	le Genet		
JOUBERT	J-LUC	CLERMONT-F.		
VESSIÈRE	YVES	Charente-M.		
BOYER	Michel	135 Bd Lafayette 63000 Clermont-F.		
RYTROND	Alex	20 rue Baronne 63000 LEZOUX		
Schneider	Carole	Ravel		
HAMIMI	MALIK	Robert Ed		
Hamimi	Djamila	Charente-M.		
SECHAL	Florence	St Georges sur Allier		
SECHAL	Pauline	Saint Georges es Allier		
BERTRAND	Pierre	CHARENTA		
BERTRAND	Christophe	Les Hauts d'Ardis		
DESSAPT LAROZE	Berénice	Clermont-F.		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


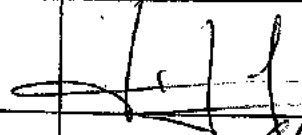



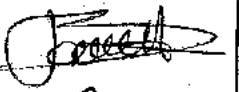


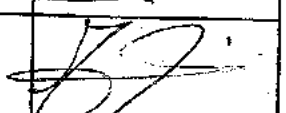
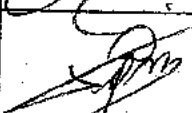
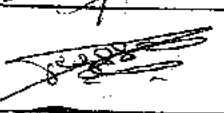

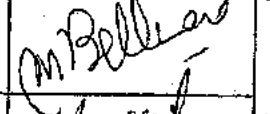

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DESSAPI- LAROZE	Sandrine	Clermont- Ferrand	/	
MENUY	Michel			

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
PROZEMARY	Monique	ISSOIRE		
VIGNOL	J. Jacques	Beaumont		
Sucker	Jacqie	Jays Nankan		
Fuster	Narc	Jays Nankan		
Fuster	Thomas	Jays Nankan		
BARBET	Genevieve	La Roche Noire		
SANCHEZ	Antonio	La Roche Noire		
PERRIN	Stéphan	CEBAZAT		
MARTINPERRIN	BERYL	CEBAZAT		
TEYSSIER	Gilles	CLERMONT ²		
TEYSSIER	CHANTAL	CLERMONT ²		
BELLEROSE	Andre	Loiriquet		
BELLEROSE	Martine	Loiriquet		
BAYOL	Charles	AUBIERE		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)
L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LIOTIER	LOUIS	AUBIERE		
Grégoire	Jean-Paul	Chavalberg		

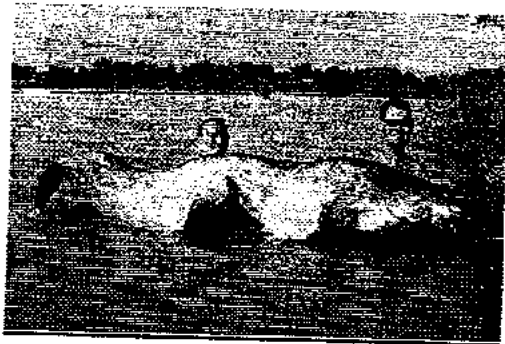
NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MAZEU	Narcisse	Chamalières		
BARSAF	Paulette	Chamalières		
GABALDON	Manuel	Lempdes		
GABARDON	Nicole	Lempdes		
QUENOT	grand	Ceyrat		
LACQOIT	Eveline	Ceyrat		
Alexandra	Teixeira	Romagnat		
Martins	do Silva	Aubière		
Pradier	Albert	Chamalières		
GUARO	Jean	La Roche Blanche		
GENIASX	Wilfried	Aubière		
Madrado	José	Aubière		
PIERRE	Bruno	Romagnat		
LEBROS	Jean pierre	Romagnat		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Altier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

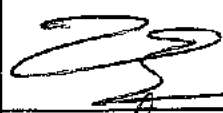

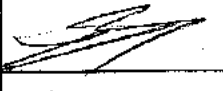
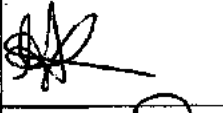

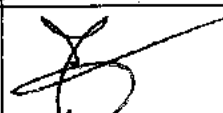


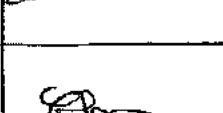



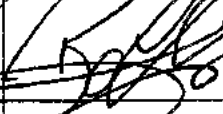
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LALY GAILLET	Hervé Pierre	Ormaizieres 63490 Pérenquin/Sard		
PICQUOT	Isabelle	St Pierre la Rivière 63690		

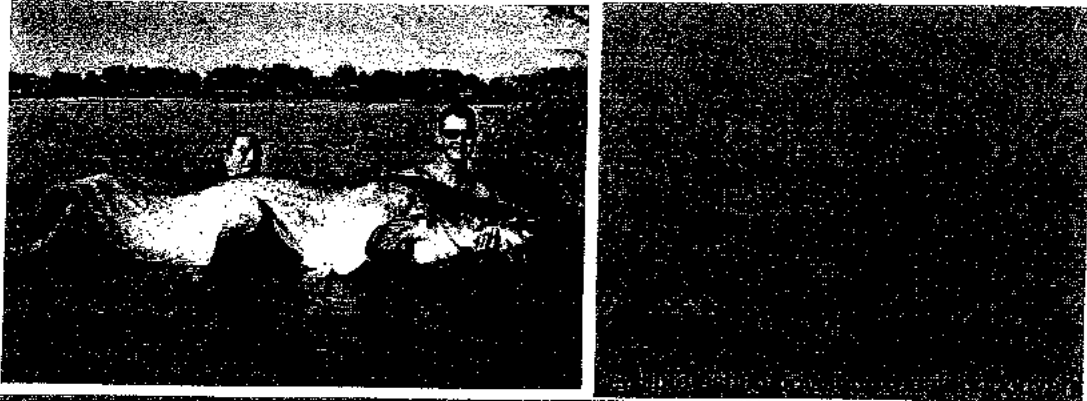
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
COELHO	Nicolas	37 Rue Bonéchi Gardle 3540 Bomagnat		
MARMASSE	Denise	H.A.T. Griaud Bort.		
MARION	Roger	700. RUE De la Liberté 9110 Bort		
MAUBERT	Amardine	Les Plaines 19110 SPARCIA		
Gues	BRANDELY	43, Rue Pasteur Bort-lez-G.		
BANOS	JEAN YACINE	446, Av. George démouceau 19110 Bort		
CEURON	Jean Pierre	21 rue Vauvray 19110 Bort		
Le...	Jacques	13 rue...		
Le...		Bort es orgues	Le...	
RITOU	Gustave	HACKRAC		
PERRIER	A. Laure	Stourix		
Bellin	Wolff	Bazoffe Pelle		
Bertrand	Cyril	Fauroux		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



[Redacted text block]

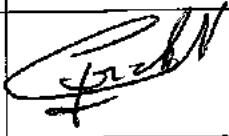



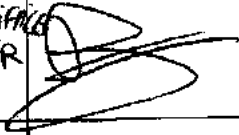
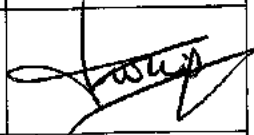

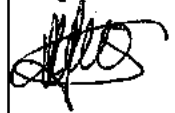

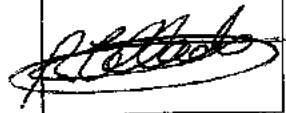
aloses, anguilles,

Nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort.

[Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHAPOST	Hélène	TREMAILLÉE	chaou.chapost@le-pode.net	
Papou	Denis	St Genes Champagne	denispapou@3 G-Mail.Com	

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Hevier	Guy	FERRAZAT 63210		
GOICHOT	Daniel	TAUVES 63650	daniel-annic goichot@ orange.fr	
PLANE	Sàdien	Le MONT DORE 63240		
Monac	Gves	La (S. S. P. S.) cabanne		
Barrey	Sylvain	savennes 63750		Barrey
PEMY	Nicolas	63870 olanz		
BOUFIAC	ROBERT	63 E. Buzuel-	ROBERT.BOUFIAC @WANADO.FR	
SALMONT	Genevieve	Chamalières 63400		Cherif
ROUGIER	Dominique	Chamalières 63400		
ROUEL	Sandrine	LECREST 63450	Rouel. Sandrine @orange.fr	
HUGOU	André	Clémont FD 63000		
RODRIGUES	Yannick	Beaumont 63110		
COLLADO	Richard	Astrie 63170		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

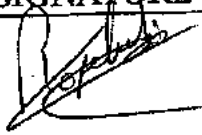






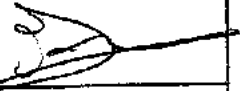
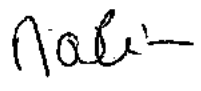

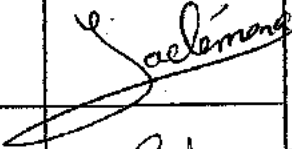


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
VEYSSEIERES	Virginie	63670 Val Blanc		
TRANCHET	Catherine	63270 LAPS		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Raplewhi	Fabrice	3 Rue de Gersoni		
POTIER	Raphaël	Berzet		
KOG	Sarola	Clormat ^{FR}		
Vidal	Sylvie	Saufet Le chaud		
COHENY	Florence	ROMAGNAT		
ESTEVEZ	Païna	CEYRAT		
da Silva Olivier	Olivier	Ceyrat		
massin	Lionel	ROMAGNAT		
massin	Antoine	ROMAGNAT		
MORENO	MARIA	BEAUMONT		
lactémene	Sandrine	ROYAT		
NICOLAS	Amandine	LE CENDRE		
GEORGES	Marcelin	CEYRAT		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Lahessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Mme Hays	Yannick	Domaine Tauves	MAIL P 5 02 Lahessette	[Signature]
Cousserand Gérard	Soniel Monique	6 Rue Croix Rue de Longueur.	20000 St Maurice 63270	[Signature]
Buchon Dominique		32 rue de la fontaine 63300 Hiers les Belin		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE SIGNATURE
Bottalico	Paul	St. Adolphe J. St. Pauline 83470	bottimarvor @gmail.com	Bottalico
BOTTALICO	PAUL	IDE 11		Bottalico
Nicolas Houma		Pl. de Bras St. Adolphe		Nicola
GUILLAUME	Bernard	Saint-Vincent 63630 Tauves		Guy
RAPHANE L	Chantre	Labrosse		Raphane
VASSON	Jean Michel	Labrosse		Vasson
Verdiz	Yvonne	Boaguel		Verdiz
Verden	Alexis	Anglard		Verden
BANDAT	Yvonne	Labrosse		Yvonne
Guillaume	Therese	35 Allée du levant 63 Beaumont		Guy
Constantin Rini		Imoine		R.C.
MEDDOUR	Marjorie	63122 CEYRAT		Meddur
Chirac	Paulette	EHPAD Ceyrat		Chirac

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
TURPIN	christophe	26, rue rocine 63150 LA BOURBOULE		
GUÉMIN	Jeanne	2 NBESSETTE		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Taillandia	Christophe	57 Rue Felix Duchesne	63130 LEROU	
SACHART	Isabelle	6 Chemin du moulin	63510 MADRIAT	
PIVA	Dominique	Lieu dit Cours 63620 ST-DENIS		
Deguy	Philippe	63810 Les gables BAYENOLS		
Léger	Alain	LANOIRE 15270		
Mougeon	Jolien	Tec moulin 15270		
DELMAS	Saequs	15270 Lanobre		
DEBEL Jean	Jean	63680 LA TOUR D'AUVERGNE		
TISSANDIER	Grégoire	15270 LANOIRE		
CHATOT	Sylvain	63680 de la Tour D'auvergne		
Hadelinaxo	Marie	15270 Lanobre		
Cueille	Jean Jacques	15270 Lanobre		
Amand	Nathalie	15270 LANOIRE		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....



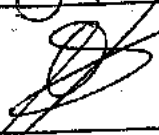
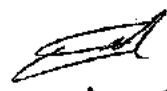


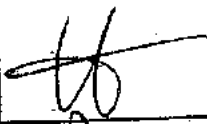



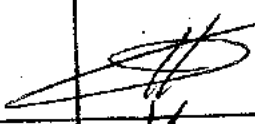
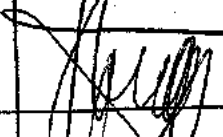
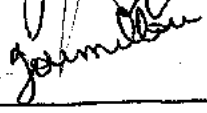
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DEBONO	Clotilde	Grue grégoire de Bort		
MARIN	Dominic	Les Douvards 63350 Buzard		

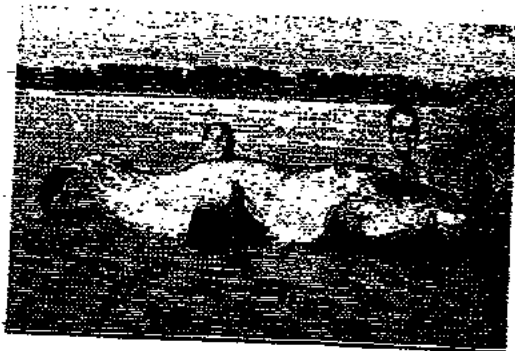
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
TANDONNET	Yves	Zagon 47310 ALLES	vestandaub @orange.fr	
TANDONNET	Alain	—	—	
Tournade	LUC	13, rue Jélicien 131 Le Mont	luc.tournade @hotmail.com	
TOURNAT	Coqut	19 rue d'Alain 33461 PONSÉ	coqut.bond@p...	
J. Du	Dominique	webut 15 210	dominique @orange.fr	
LECLERCQ	Vincent	Saint Victor 19200	—	
LAFONT	Anthony	15 210 YDES	anthony.lafont15 @gmail.com	
SABATIER	Christiane	1333 de Yambata	Christiane Sabatier	
THOMAS	Collette	Mouster Port Dieu	—	
PAPI	Annie	Milly la Foret 91	—	
DEPOLL	Didie	43 Cottard	—	
MONZAT D	Dominique	102 Av de la case BORT	—	
GOUMILLOU	Suzanne	528 Avon Planfoche Bord.	—	

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du P4D)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgnes.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



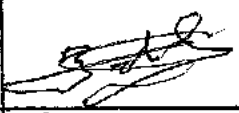
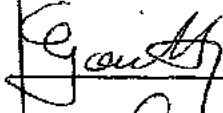
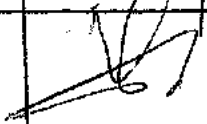

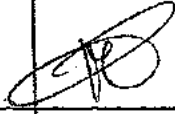



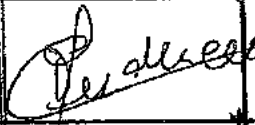

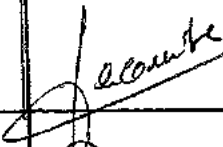
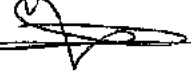

Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.
 Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...
 Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BeAulet	Alain	49300		
Berthodet	Georges	49300		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MERTHOZ	Michel	49300		
Gauthier	Gilbert	49300		
MANRY	René	63500		
Persy	Vivian	22640		
TRASSOD AINE	Marie	63110		
SAUREZ	FREDERIC	63540		
JAUFFRE	Abraham	63000		
GIRAUD	Josette	63000		
ANDRIEUX	Claude	63110		
CHAUVROCHE	Henri	63110		
LACOMBE	Jacqueline	63110		
DJELLOUL- MAZOUZ	JAMILA	63510		
DJELLOUL- MAZOUZ	INEN	63510		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS PECHERS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

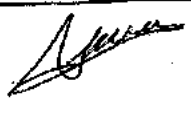

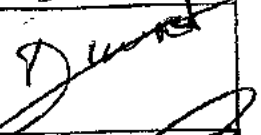

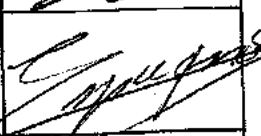
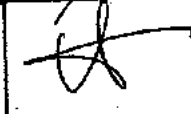
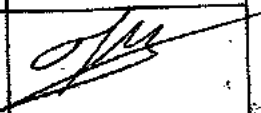

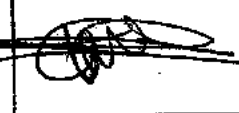



Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Vincent	Bruno	1 Chemin du Pétasson 39 200 Villoud / Pierre	bruno.vincent 39 @ Wanadoo FR	
DORVILLE	Derlin Ryaz Lisa	15 avenue du pave neuf 53-160 Morsy-le Grand	DORVILLE @ giteau	

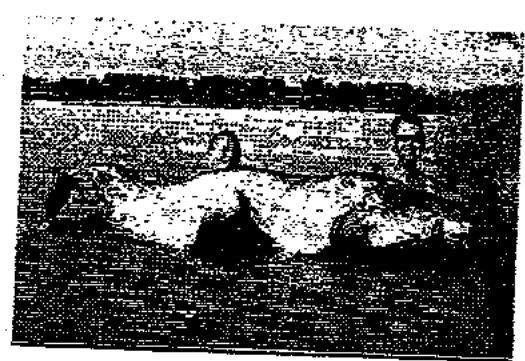
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ANAEIN	Eve	5 impasse da mes	plomb63@ yahoo.fr	
HARROY MARC	MARC	Le Bernardin		
DURANT	Seanne	Les Prairie CORANGES		
ESPAGNOL	Christophe	Le bernardin		
Espagnol	Michelle	Le bernardin		
VARLET	Agnes	Chard		
VIALCROS	Marc	Chard		
VRUN	Jean-Luc	67420 ARDES le Colombier	jean-luc.vrun@ wanadoo.fr	
VILANO	Véronique	" "		
HANGIN	MARICETTE	39 Allée de villous CHAHALIÈRES		M. Hangin
Chantaire	Lucie	clermont. Ed		
NICOD	Renée	Volvic		
ARNAUD	Jean	Mairie de Thalant		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

- L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdl)
- L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

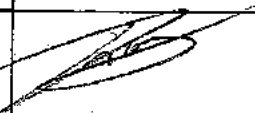
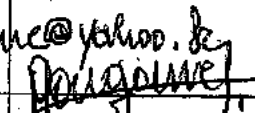


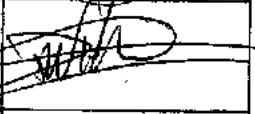
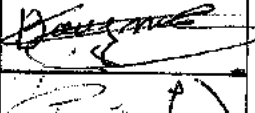
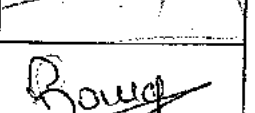
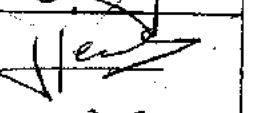
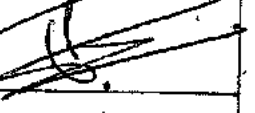
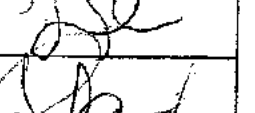

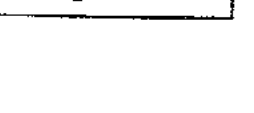


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Egan	Jean	Labessette		<i>[Signature]</i>
Mechin	Jean-Pierre	SARROUX		<i>[Signature]</i>

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ORSAC	Hélène	ESPALION	annick.orsac @wanadoo.fr	
GARGONNE	Jeom	LA BOURBOULE	jeongargonne@yahoo.fr	
FRENOIS	Guylm	Boch les ocques		
DOGIERTS	C.	Daurignac		
PLATHAUD	Sophie	VEYRIERES		
Widemann	Renaud	Angoulême		
BOURGINAUD	CHRISTIAN	CLERMONT		
Bourgin	Renaud	Bourbon		
Bourgin	Gilles	Eyguyade		
HERLEDAN	Stéphane	35181 Chartes de Bagnac		
HERCHIN	Franck	15350 CHAMPAGAC		
Herchin	Chibault	15350 Champagnac		
TAUJAC	J Claude	70E5		
WINKEL	FLORIAN	BORT		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

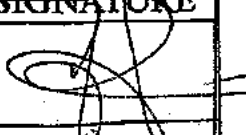



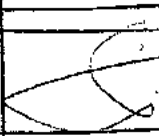
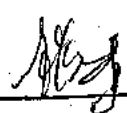
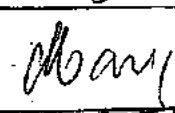
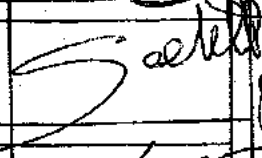
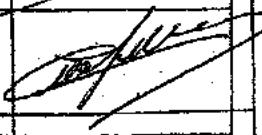
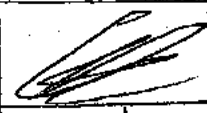
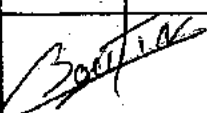
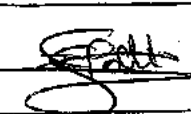
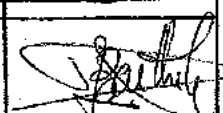
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
GRAVIERE	Sean Jacques	Le Dsr Trenauille		
Bouron	Jilles	10 Rue Auguste Renou		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE SIGNATURE
SEPTIER	Henri	Le Tour		
LESTIEVENT	STÉPHANE	TRÉMOUILLE ST LOUP		
Guillaume	Laurent	Trémouille St Loup		
Juillard	Thomas	Bort les Orgues		
Chabasy	Marcel	Lanade		
Manay	Daniel	Taumes		
Manay	Albert	Messier		
Serfange	Joël	Bayell		
Guillaume	Jean-François	Trémouille		
Mans	Robin	Trémouille		
BOUTIN	PIERRE	BRIFFONS		
Serfange	Gladio	Trémouille st loup		
Berthely	Claude	Lanohre		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Sarliève	Benjamin	Aubière 63170		
GONES	Emilie	63170 Aubière		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Marjand	Sulien	es me de cequellet	stacy.marchand @orange.fr	
Marechiale	J.P.	Rue Pasteur 307		
M. Bouya François	François	92 Rue St. Georges 69005 LYON		
M. de Mijolla Mathieu	Mathieu	700 r 19110 ST JULIEN prie Bo	matthieu.demiollat @gmail.com	
Leblanc	Joël	Le seip 15210 Nodde	leblanc.joel @free.fr	
Fronehe	Guy	Beaulieu sur Ardèche		
BESSE	Pierre	St, davin de sacristain	SottVino@ orange.fr	
Lenengo	Yannick	lanobe		
Pasquet	Henri	di meyer		
Berry	Bernard	St Etienne des Champs		
Morot	Jérôme	Laviers	gmorot@es FR	
Scharen	Bernard	15250 Jussac		
Goleyard	J. Pierre	Croon 53400		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


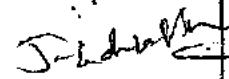
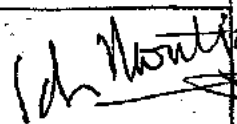

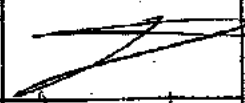
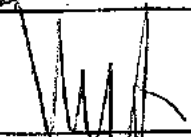
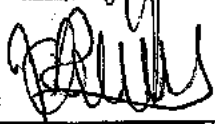

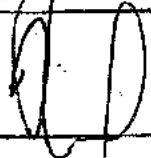
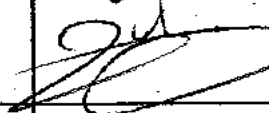
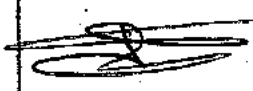
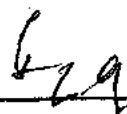
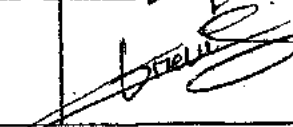
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
OLLIGNIER	Mauri	26 Jardins de l'Église BEAULIEU 15		
Begon	Annick	480 Rue des Cyprès 15270 Landerne		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
TELLON	J. Jacques	176 rte d'Angoulême 15 L'ANOMME	Internet @gmail.fr	
de la Vassière	J-Louis	La Tourne Trémouille		
Gabriel de Montjeu	Isabelle	17 rue des Marsconniers 75016 Paris		
de la Vassière	Clément	PARIS		
DORIE	GEORGE	CHARENTAISE		
Vaupot	Archie	Fareyrolle		
RABEYRAUX	Janis Cordier	26 Rue d'Alsace 75018	Vladimira free.fr	
Nolina	Sylvie	d'Angoulême		
MINTH	Elmas	CHARENTAISE		
LE BONCE	Séverine	CHARENTAISE		
PERROT	MARC	5 ^e Forcée 19170		
de la Vassière		Angoulême		
PERROT TREINS		CHARENTAISE TARENTAISE		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....


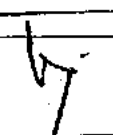
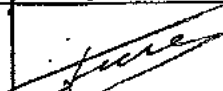

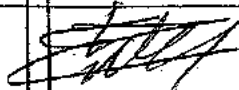

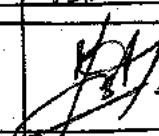
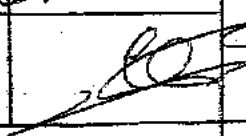
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Louis	Jean-Karl	18 allée des Bles 78117 Tourneville	jlouis @free.fr	
Louis	Gilbert	3 Rue Dauthian 78000 Versailles		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Verheyden	Roland	24 Rue de Pierre Knaepfer		
Rigaudie	Genevieve	465 Chemin de la Côte 19 140 B&E		Rigaudie
Divay	Hélène	13 rue Moussé Egleton		Divay
Pailhancy	Guy	broode		
TRAMBLAY	Sandrine	Port		Trambly
Le fou	Michel	Port		Le fou
THIOLLIERS	Hubert	La Benette		
Guitard	Sandra			
Pichoir	Daniel	LARODRE		
Bathoule	Geoffrey	BAGNOLS		
Knickerbocker	Timothy	Le Bourg 63690-LARODRE		Timothy Knicker
COUSTON	Maxiella	Banely 63690 LARODRE		
COCHET	DANIEL	La Benette		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

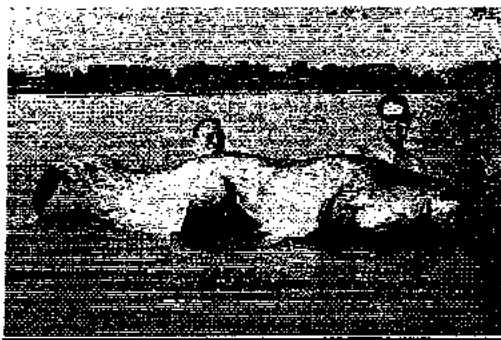
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

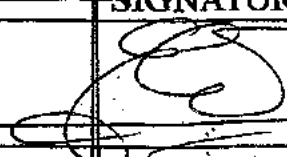

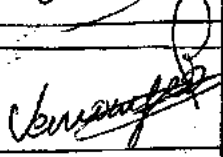
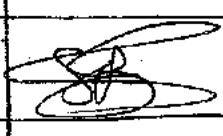
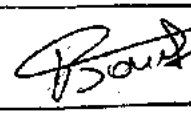
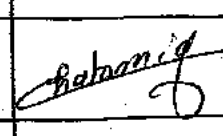
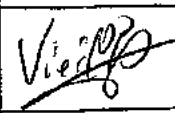
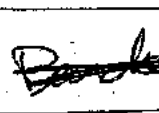
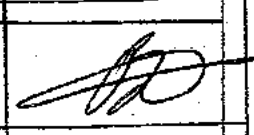
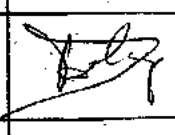
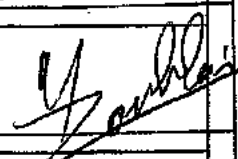
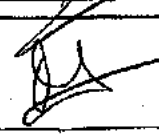
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LE GUERN	Arnaud	25 Chem des Cerisiers 15270 CHAMPS		
RENIER	Fredéica	Lachamp 15240 Vebret		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE SIGNATURE
Clénat	Christine	SAULIAC		
Clénat	MC	Autey 03		
Renougeat	Jasiane	Sarroux		
Bouchey	Gille	Saumur		
"	"	"		
CHATONNIER	Ronci Christiane	Saumur		
Vieillevaud	Thomas	Ussel 45		
Chatonnien	Romain	Laveissière		Romain
Bardel	Staron	Bert les origines		
Bouderon	Aurélien	Bert. Les origines		
Delacour	Félicien	Bert Les origines		
Doublin	Pierre	10 Rue de Lyon 03		
Malgat	Sade	Paret		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition :Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du PdD)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MARANT		clapote		
COUSSERT	Michel	clapote		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
EDOUARD	Étienne	11 ADIC	marc-...@orange.fr	
BAES	Frédéric	15 rue Maceau 62100 CALAIS		
Delafeuille	Jérôme	Montluçon		
RUBY	Franck	Veyre-Monton	franck.f...@orange.fr	
COMBRE	Ophélie	Veyre Monton	ophelie.combre@orange.fr	
MIMET	Marie-Véline	St Vincent	marieveline...@orange.fr	
OUDOT	Arnaud	St usoge		
Paulin	Céline	St Ami		
DU BOURG	Alfred	lanche.		
BAUDRY	Michel	70 GRAY	eski...@orange.fr	
LEPOINTE	Christian	Rout 15 km 70470		
HUCHICHE	Alain	56 route de Beaujeu	alain.huchiche...@orange.fr	
HARD	Patrice	443 rue Charles de Gaulle		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CECCARDEN	Olivier	17 Rue des Petites Vignes		
GENESTIER	VINCENT	1 rue Auclair 50000 DE VILLE 63000		

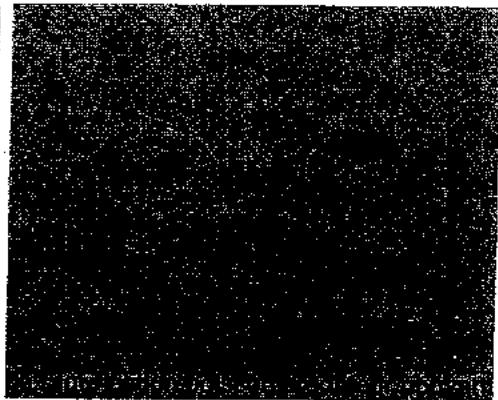
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CASSIN	Arnaud	23 rue du Carnet 63200 Riom		
Leroux	Thomas			
Verge	Berni	Le Colombier 15240 Sédouze		
Cheval	Christophe	8634e Vienne		
ETIENNE	Anthony	V.V. 86320 Vienne		
TOURJON	Antoine	Aydat		
LAVEYSSIERES	DAVID	8 RUE MAUVILLE 63100 CERNON		
ROCHE	MICHAEL	1 place d'Aoizques 15000 AUBRIAT		
DILHAC	Benoit	le Bourg 15150 zion		
POUGET	Stéphanie	8 rue St Julien 63100 CERNON		
Picard	Alain	130 Av de la gare 19110 Bort		
BARATAUD	Hubert	459, rue F... 19110 BORT		
Collet	Corles	586 Rue de la dougny 15200 Janolles		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labesette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] aloses, anguilles, [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Ainsi nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
concernant la régulation de ce poisson aux autorités administratives compétentes. Pour plus
savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi l'avenir de nos rivières et de nos poissons.
Le président ADEL, Gérard Serradell Michel, Guide

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
EUSERBIO	Annabel	14 rue Arthur Rimbaud 63562 VERTRE-THORON	annabel.euserbio @g.mail.com	[Signature]
Rodriguez	Monorim	Foleryin de Pleintades 63430 Vodable	adelamorini @Free.Fr.	[Signature]

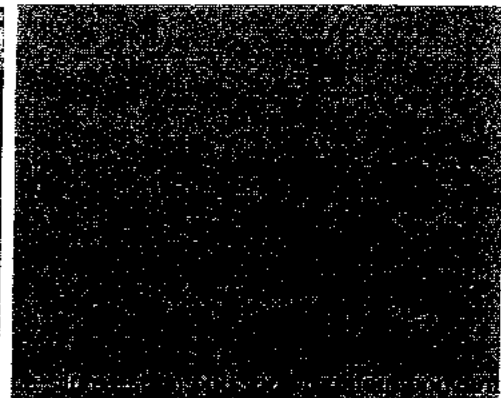
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Vigier	Denis	Chant la Houtefre	de.vigier @laposte.net	
LABORDE	Jean	CEBRAT	LSM1857 @Gmail.com	
MONTERO	Ricardo	CLERMONT FRANCE	MRicardo 63110T.1111 @Com	
Zerguilla	Ardaillon	Aubiere		
ARDAILLON	Denis	Durtol	denis.ardaillon @Yahoo.Fr.	
COUSSCRAND	François	Beaumont		
CAFFARE	Gerard	Illes 59	Gerardcaffare @Aze.com	
SENECHAL	Elyse	Illes 59		
Vedettes Pam 0200000000	/	Bois les orgues		
Constantin	Alexandre	Tremouille 59	c.alexandre@p...	
Constantin	Jean	" "	jeanconstantin @Nanadoo.fr	
Guerin patrice 538 AV de la gare	patrice	538 AV de la gare	patriceguerin @orange.fr	
BUCHON	Philippe	La Pradelle 03		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



[Redacted text block containing several lines of obscured text]

aloses, anguilles,

Nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
VERGON AUST	Doriane	Le moulin Dore	didiervergon@orange.fr	
MICHAUD	Christophe	La Roche Alerche	christophe62@orange.fr	

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Schult	Romain	Strée du Verges	Romain.Schult 031706@gmail .com	
GOIGOUX	MAXIME	La Grange haute LAVERGNE	goigoux.maxime @gmail.com	
JOSS	ALEXANDRA	Strée du Verges	alexandra.joss 1500@gmail.com	
JOSS	MARJORIE	Rue Neuve 3	Marjoryjoss@gmail	
PICARD	FLORIAN	Non Jean Aicard	ardrifur@ gmail.com	
DUPOUX	Nathélie	Le Bourg Aix	Jilles.Dupoux @gmail.com	
DUPOUX	Gilles	//	Nathélie //	
MONTSOTIN	PASCALE	18 RUE MERCURE CLERMONT		
Montbriene	Normel	Lansère		
LEFEBVRE	Claude	23 Allée du Beau site BEAUMONT		
MONTRIEN	Flac et Nadia	221 Rue Av Navia Beau mont	madiamontrien@gmail.com	
Mugier E	Rue St guillaumes	Beaumont		
Nathélie	Thierry	20 Allée du Beau site		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? Amis Pêcheurs : signez la pétition

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :

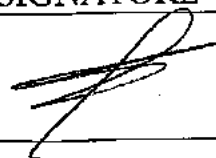

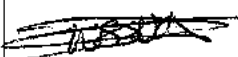

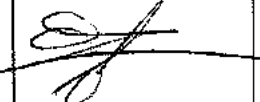

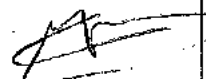
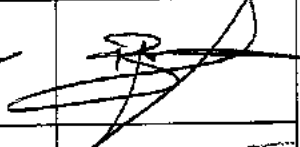



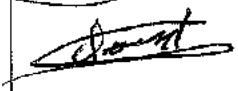



[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] aloses, anguilles, [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
concernant la régulation de ce poisson, les autorités administratives compétentes, afin de nous savoir ce que l'avenir nous réserve, nous réservons aussi l'envoi de notre pétition à l'attention de [REDACTED]
Le Président ADEL 46, Catherine Michel-Baudou

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
GAUDARD	Guillaume	14 impasse Georges Lenche 63370 Lempdes	/	
METENIER	christophe	ROMAGNAT 63540	/	

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHALARD	Philippe	ENNEZAT 63720	phchalard@orange.fr	
BRUN	Julien	route d'ISSOIR 63340-Scant Germain Lemblon	/	
DUSSUD	Quentin	Rue des Vaugondrières 63870 LEIMPDES	/	
PIERRE	Denis	Rue PHILIPPE NOÏRET 63320 MEILHARD	/	
AYAT	Cécile	EFFIAT 63260	/	
BOUDINHON	Patrick	9 Chemin de marais 63800 La Roche Noire.	/	
BORIE	Philippe	63310 ST PRIEST BRANEFANT	/	
BCEURET	Rémi	63117 CHAURIAT	/	
FAVRE	ESAUDE	63480 Puits du COÛTIM	/	
POTELIERES	Thierry	63260 JENDAS	/	
RIGAUD	Guy	69 970 Hydat	/	
CHAUMAT	Thierry	63170 AUBIERE	/	
Geatyeon	Cécile	10 Rue Ambroise Roi 63800 Courmay	/	

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

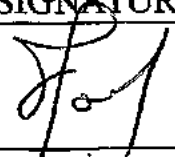

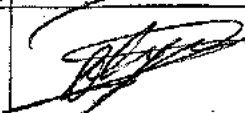

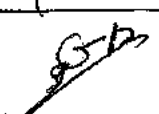
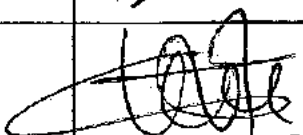
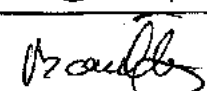
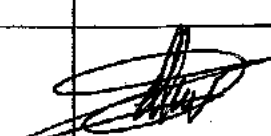

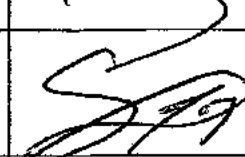
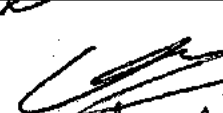

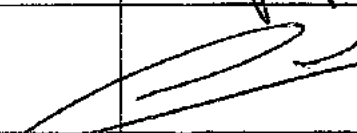
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Rolland	Michel	N du de du Beau Site		
Chalot	Robert	45 Av Moulon		

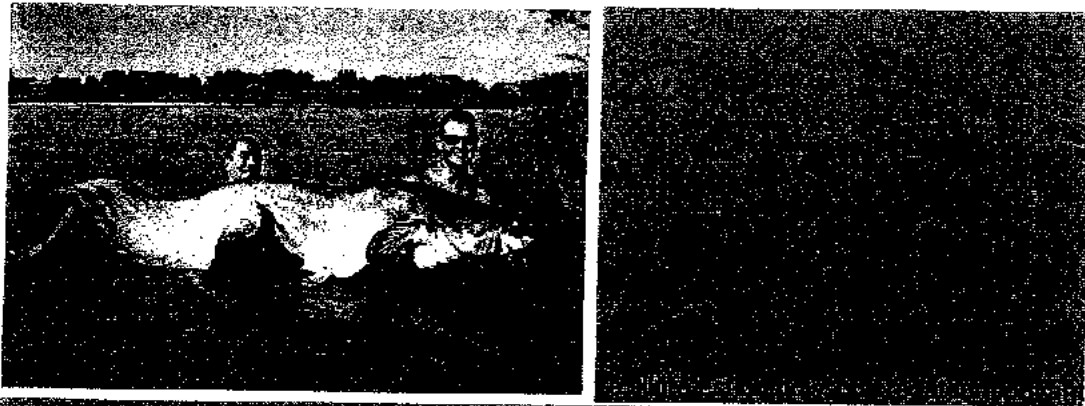
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ROYEVF	Alain	Bart,		
DOUBARD	Christophe	LISJAC		
CHATAIGNIER	JACQUES	LE CENURE		
Karten	Leonard	Les Marthes de Veysse		
MARTIN	Bernard	Les MARTINS de Veyse		
Honois	Alain	St Vincent		
Bouillon Francis	Francis	ST Vincent		
Pellet	Louis	ST Vincent		
Tardif	Michel	Chichac		
Wuyuy	Michel	Laquelle St Vincent		
MILLINOY	HEANCE	ST ETIENNE Ave clos		
BONNET	Ludovic	ST Etienne aux clos		
CECI	David	L'ILET		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



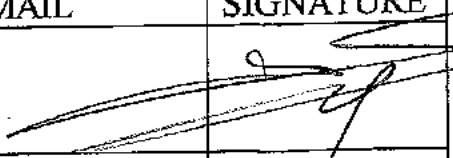

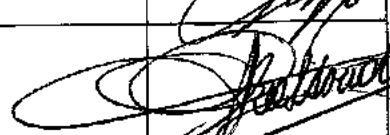

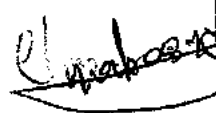


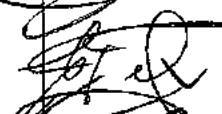
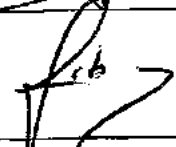
[Redacted text block]

aloses, anguilles,

demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort.
[Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Foucaud	Brigitte.	Le prêtreff.		
Parard.	Cyril -	Perignat les S.		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Marzagale	Christian	18 allée du Beau Site		
PAVIS	Pascal	24 allée du Beau Site		
LAPORTE	Claude	28 allée du Beau Site	clande-allain.laporte@wanadoo.fr	
TRASSOUAINE	Juy	30 allée du Beau Site		
EGROT	Régis	16 Allée du Beau Site		
EGROT	Dominique	idem		
Chaboy	Marie-S.	21 allée du Beau site Beaumont		
FOACE	Serge	54, allée Beau-site Beaumont		
CHABOSY	PIERRE	LA TAUVENIE LARODDE		
CHABOSY	Martine	la Tauverie LARODDE		
BODET	Sandra	25 allée du Beau site 63110 Beaumont		
BOUANET	Serge Edith	CEYRAT		
HiBY.	Laurent F	73 lot Jardin des Colombiers	laurent.hiby@univ.p.fr	

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....


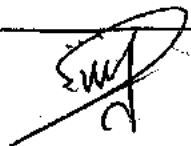

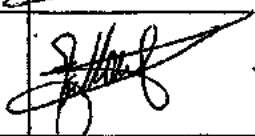




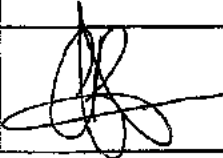




Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaie, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MALGAT	Rémi	Pont -63-		<i>[Signature]</i>
MALGAT	Patrick	Pont 63		<i>[Signature]</i>

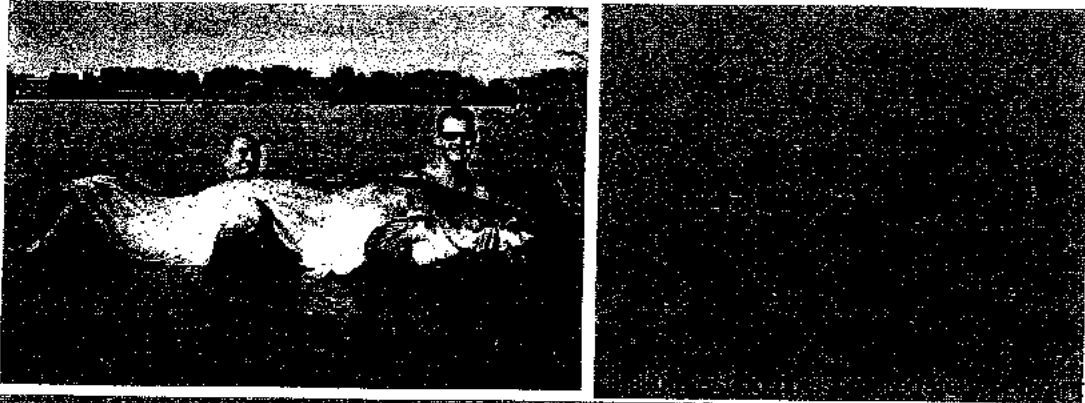
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LEBRET	Karine	France		
SIMONET	Raymond	Clément Fd		
BEAUDELOT	Philippe	PARIS		
BALLANGER	J. François	32 cours Paul Douma 1100 SAINTES		
BALLANGER	Clive	"		
Ballanger	Lou	"		
Ballanger	Nina	"		
Casero	Aude	3 rue de Jules 19110 DAK		
BESSE	celine	23, Ribeyrolle 19110 BONT		
COURTET	Morgane	63680 Le tour d'Aureige		
GARDETTE	Bival Vivie	15210 D'AMBAE		
TOURNADRE	Gerard	15240 BEAULIEU		
LEZARDIN Jean	Jean Luc	P. D'ARRIET		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
 L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
 L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
 Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
 L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
 L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



[Redacted text block containing several lines of obscured text]

Nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Chamba	Marc	deallet		
DUARTE	MANU	Montperoux		

③

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DOUARD	Séverine	8 rue des Aulx 63320 Lussac	severine_douard @bloxx.fr	
DA CRUZ	Manuel	manuellecruz 152 Avenue 63300 Clermont FD	manuelhotmail.fr jean.yves	
CORRADO	Serg	PONT VIEUX 63630 MONTAIGNY	sergecorrado@free.fr	
Vozeille	Alfawine	63500 Tallandières	alfe@orange.fr	
SOULIER	Cyrille	Beaumont 63110	smiles.cyrille @neuf.fr	
Le UVÉLAK	DAVID	Beaumont 63110		
DUCHET	Fredéric	Beaumont 63110		
MARTIN	Alexandre	63500 ROMAGNAT		
PORTE	H. Christine	63110 Beaumont	porte.marie christine@orange.fr	
PORTE	Robert	63110 Beaumont		
GLEIZES	Daniel	63110 Beaumont		
FARBES	J.F	63110 Beaumont		
MARAZZANO	Esther	63110 Beaumont		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....


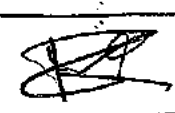
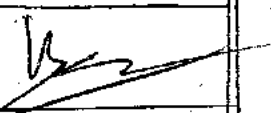
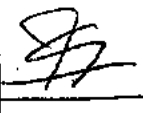
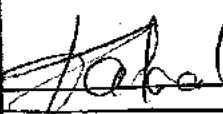
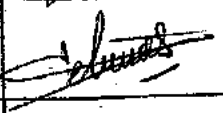
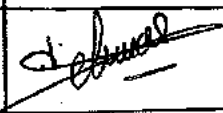
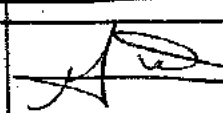
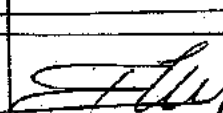
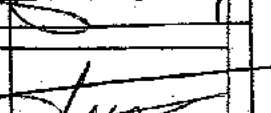
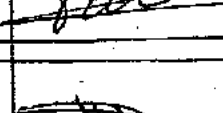
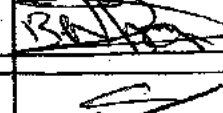

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
GOURIQU	Jacques	8 allée d'Aydat 63000 CERNISSE FERRAND	jacques-gouriqu @free.com	
JUILLARD	Alain	29 Rue G Pompicou LANOBBRE		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE SIGNATURE
DAUMARD	Didier	153 Route de GRAVIERE	Daumard - Didier G Orange - FR.	
Daumard	Raphaël	251 rce de Parkense		
Rosier	Michel	Rue des Monts 091		
Gatignol	Jeane	A place église Lande		
Tabal	Hugo	Hame d'Arlegh		
Delmas	Michel	65 Rue de la Poste 1520 LAROCHE		
DELMAS	Marie Colibe	I		
Weinman	Maa	78 me de Pichoux		
Risher	Lebara	biwat		
FAURE	THIERRY	LAROCHE BLANCHE		
BERTHON	DONNIQUE	CLERMONT		
BRANCEN	Dennis	Neant		
DUHARD	Isabella	YDES		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

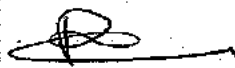
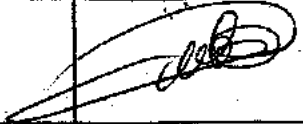
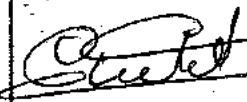
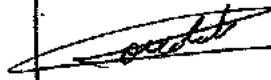



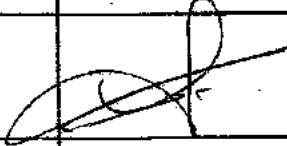

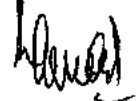
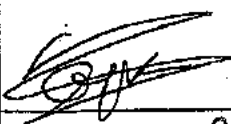


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaie, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
SERRE	Christian	15270 LANOIRE		
SERRE	Catherine	15270 LANOIRE		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
FIARD	Regis	Canole		
JUANE	Alex	Canole		
BOUCHET	Michel	CROS		
LOUDET	SYLVAIN	LANOUE		
PAPON	Bernard	Bois		
DIAL	Andee	Tremouille		
PEYRON	Jérôme			
DEQUEWON	Eliac	Canole		
JAY	Patrice	Canole		
LA MART	Jacobi	Arrouille		
BOYER	Virginie	Canobre		
Juillard	Jacqueline	Montanié Lanobe		
BOYER	Eric	Beauken		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

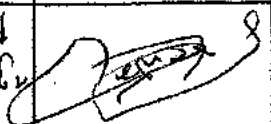

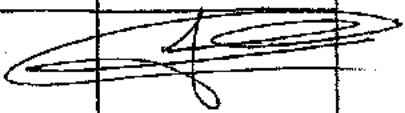
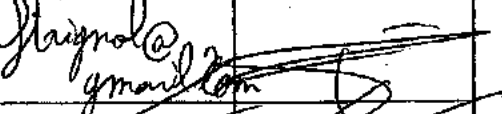
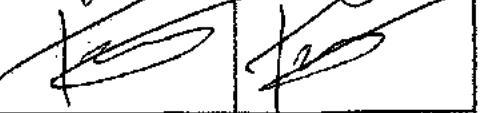
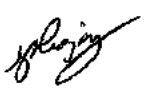



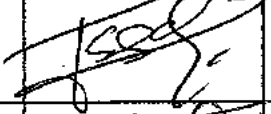
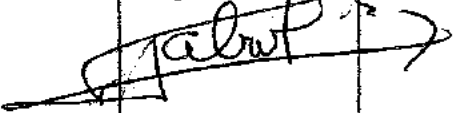
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
SANCHEZ	SOËL	8 Rue FORT SAINT GEORGES	Soël.Sanchez 6065FR.FR	
GANNIF	Arbère	13is Inquero Cpau, lous Bordem Gergat		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
REYNAUD	Jean-Louis	Prades Montesquieu	al-reynaud @orange.fr	
Genet	Jean-Paul	Prades		Genet
Faggiari	Catherine	Les Nèdes Borck 1303		
DOUVE	Nicolas	Sarroux		
TRIGNOL	François	Pomponne	frignol@ gmail.com	
Trignol	J Paul	ku		
CHASTANG	Albert	Ydes	-	Ally
BAZIN	JEAN MARC	STARLO DE LA LANDE		
GOSSELIN	P.M.	ST GERES CHAMPESPE		
PERMIER	ERIC	SARROUX		
MENARD	Pascal			
ISSAKIEWICZ Luc	Luc	Pas de Calais 62114		
Jabiel	Benoit	Fuzens		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition :Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivières depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


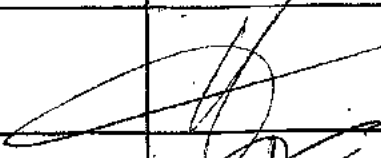
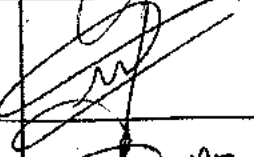
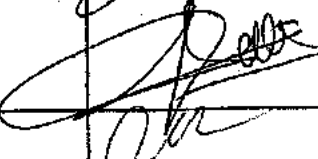

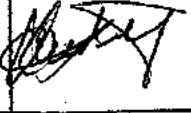
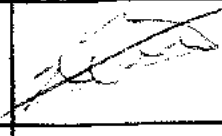
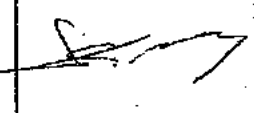

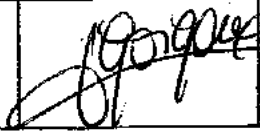
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
FAURE	Nicolas	30 Allée Jean Rite	nicolas.faire veigues.fr	
GENEIX	Laurie	14,1 rue de l'ave Maria Beaumont.	lauriegneix Orange.fr	

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Taffhardat	Anouk	141 rue de l'ave Maria Beaumont		Taffhardat
Leconard	Christian	6 rue de gergoise Beaumont		
VANDON	J. Claude	17 rue des roses Beaumont		
HOISE	Mary	2 Rue des charlymies		
PETIT	Bruno	10 Rue du DIACHARAT PERRIERS		
NEVANT	Jessica	8 rue Pierre boulevard Les Gables d'Orléans		
QUANTREUIL	Eléonore	Beaumont		
SECHOU	Magas	CHARDON		
LARDE	Yvette	Beaumont		Larde
LENEVE	Rachel	Beaumont		Leve
PICARD	Joël	Labessette		
SOIGOUX	Pierre	63320 ST cyrques		
GOIGOUX	Aline	63800 Gouvenon d'Allier		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DAISSARD	CHRISTOPH	LASSAC	/	
ARRETES	DIMOTRI	LONGUES		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ROUSSY	Jean-Baptiste	1704 chemin de Villelle 88100 Castel-sans	jb.roussy@orange.fr	
LURAND	Grégoire	63 rue de la garenne 88130 Dieulouard	g.lurand@orange.fr	
DURA	Nathan	1285 route de Matlinc COURZIEU	nathan.lurand@orange.fr	
DRETAUDEAU	Clément	7 impasse des acacias 31250 BEAUVILLE	bdre@orange.fr	
TORON	Lucas	22 chemin du pré pierre Gy 88100 Dieulouard	lucastoron@orange.fr	
POISSON	Nathan	17 rue Paul 63130 ceyrene	nathan.dre@orange.fr	
DOUSSAIB	Christophe	Rue Veille 63970 LIGNY	c.doussaib@orange.fr	
SCHULT	Romain	Algerie 63140		
TOUSS	Marguerite	2314 La Sagne		
TOUSS	Alban	5, rue du Verges Aubière		
STANTIN B	Bertrand	Les stables de Vozie		
VEAU	Fredéric	Pachet Tulle		
BORDAS	Yves	CARS		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Vialle	Carole	Le Réaz 15270 Lanoha		
Beffignier	Nadia	Lot les Cocqueliots 15270 Lanoha		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Toussaint	MARCHE	Clément E.D.		
Boyer	Guy	Neuville St. Louis		Boyer
Fonto Fedeque	Fedeque	Landre		
Bartier Jean Paul	JN	Landre		
Bourdoux Corinne	Corinne	Nonchier Bt. Dieu		Bourdoux
Bourdoux	Reimy	Nonchier Bt. Dieu		Bourdoux
Martin - J. Villac		Villac Gd hamelin		Martin
CHAMPEL Robert		Bart.		
Granger	Christelle	Veber		Granger
LEFEURE	Michel	debourg LAROQUE		
HOJACK	HUBERT	LANDRE		
CHAVIN	Alexis	Landre		
Le Loup	Cerald	Foucrans		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LEROUX	Serge	Beaurivall		
	Blusken	Beaurivall		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Boursch	Guy	Gibel		
Bouba	Jean	Roum		
TROMEUR	ANGÉLIQUE	SAINTE EULÉRIE (19)	SANDY E 1976	
GAILLARD PHILIP	PHILIPPE	ST - EULÉRIE (19)		
MARTIN	Quenelle	BEAUMONT		
GIBELY	MARYNE	BEAUMONT		
HENRY	CAROLINE	BEAUMONT		
Raymond	Guy	St Georges de Mors		
MEMETI	ENVER	53 RUE PABLO PICASSO		
MEMETI	IUGUÉ	53 RUE Pablo PICASSO		
MONNET	MICHEL	AYDAT		
I-AVERAN	Henri	CHANIGNAT		
Chatonvau	Jean	LE LAC 15 270 Zandore		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

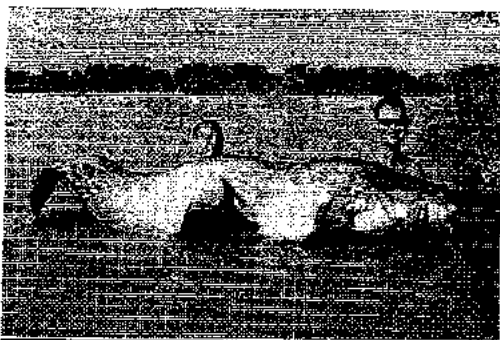
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivières depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
POTHEE	PASCAL	FAVARS	P.POTHEE@orange.fr	
Leclerc	Michael	3 Rue Albert Carnot 63370 demples		

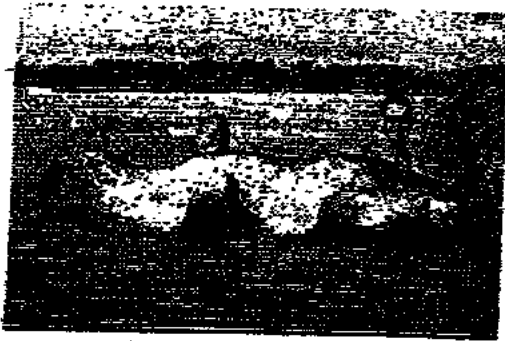
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LYTTER	Daniel	1199 de l'Abondance 63600 RAPTORS		
SAMODELLI	Jacques	239 AV Victor Hugo BORT		
RABSYREU	René	43. rue Victor Gize		
CLAVEL	ERIC	Avenue de la 1910 Bort les Ombres		
BERNAT	Pierre	A Rue D'André Grand		
VAROUBET	Stirille	Rue du Bessac BORT		
PIARD	JO	695 B Jean Jaurès 44110 BORT		
Diou	Serge	58 Rue de G. Jaurès BORT		
Vere Rey	Sylvie	Victor Hugo Belle Aube		
PHAUPE	Luc	19 Blvd Jean Jaurès 63000 CLERMONT FERRAND		
CHANAUE	Patrice	200 rue de la 1910 BORT		
TOURNADRE	DANIEL	1910 BORT		
BAPT	Virginie	63630		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Péd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgnes.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure dans, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LAFARGE	Jean-Michel	LAVISSIÈRE 15270 MARCHAL	eylac@orange.fr	
LAFARGE	Amélie	LAVISSIÈRE 15270 MARCHAL		

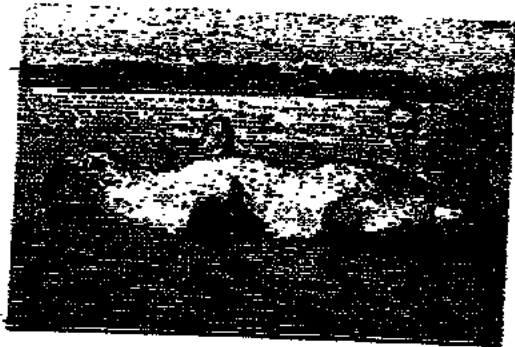
NOMS	* PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Chapuis	Gilbert	Bart		
Vidal	Pierre	Saint-Me		
Dani	Jean-Marc	Cantal		
VERGNE	Daniel	Cantal		
Plouss	Sira	Sannat		
MANNGOL	Jean-François	SARROUY St Julien		
VOILLE	J.P.	HANTES		
BACIOCH	Stéphane	Donestier Port Dieu		
RENAUD	Christine	Donestier Port Dieu		
FERRAN	Armand	Vulaines / km		
CAPEL	Gilbert	St Simon (TS)		
JUILLARD	Pierre	LA NOBNE		
FUENTE	MATHIEU	PARIS		
de TISOLLA	MELOISE	St Julien près Bart		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

- L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdl)
- L'association FRANE (Fédération de la région auvergnate pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Aurède	ROMANAT	Château de Beyrie		
Broussard	Laurent	63510 ROMANAT		
BABIN	LUDOVIC	35 Rue de ST-GENEVOUX 73200 TAKÉ		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Martin	Fabienne	Angers	fabienne@ledm...com	
Martin	Gilles	Trélazé	martin.gilles@laposte.com	
POTVIN	christophe	ISSAIGRE 63	christophe.potvin@gmail.com	
POTVIN	LEA	AUBIERG 63	lpotvin26@gmail.com	
ANDRE	Clement	Aubiere 63	clement.andre33@gmail.com	
BARGE	Jacques	"		
VARION	Fabienne	"		
VARION	Philippe	"		
PERUFFEL	ANDRE	Romagnat		
PERUFFEL	AMARIE	Romagnat		
CUNY	Regis	Romagnat		
HOOS	Hélène	Ajar		
GILBERT	Pierre	Aucelles		
VENDEUGUE	J. P	BOURNON		
GILBERT	Farida	Chenay 750		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochet, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L492-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
SERRE	CHRISTOPHE	MARIAE	Marie.taures@wanadoo.fr	
BARNABÉ	Stéphane	63410 PAUGNAT		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
VENDEUSE	Christiane	10 rue des Pauvres 63800		
GAULÉ	Lynda	8, rue de Chaux 63960 Yzeure		
GAULÉ	Thierry	-U		
GAULÉ	Marlene	11		
SCHAUB	Marguerite	6 Bd. du lac 63370 - AYDAT		
VEYSSIERE	Bernard	St Jean's Champanelle		
LALISSE	Cristophe	clermont		
LALISSE	Gilbert	clermont		
LALISSE	Aimé	St Paulien 43350		
LALISSE	Eliane	St Paulien		
CORNUT	Blandine	clermont		
Flavie clermont	Romaine			
Flavie clermont		clermont		
Stace	Kavir	Bretagne Pleyfan		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

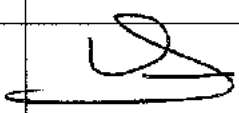
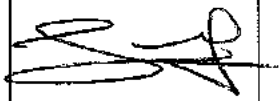

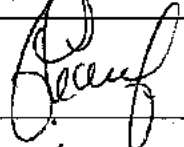

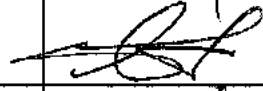


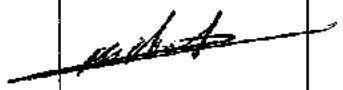
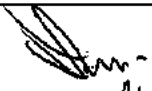

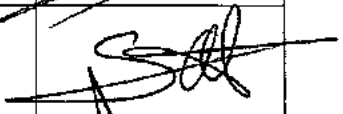
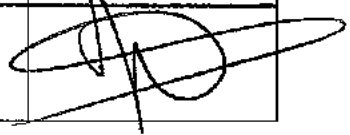
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
POULON	Pierre-Armand	Billon		
JARRIGE	JONATHAN	Billon		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Beloin (Kéke)	Pascal	Winfans		
L'HOSPITALIER	GILLES	CRATAIGES		
Breuil	Bernard	GLAIVE MONTAIGUT		
Maillet	Gisèle	Billom		
Dupuy	Rudelin	LE CLARTIER D'ART. ERE		
Cheruy	Chuché	Mourhes Mourhes 63		
CHASTING	Reni	LES SEYCHILLES		
PICHON	Christiane	Seychelles		
FOURNET	André	Pont-Duchâteau		
DUPIN	Benoît	millan		
PERIM	PERTRAM	PASSILE		
Sellea	Martine	AUZEYRAN		
SCORTINO	Gino	VIC-LE-COMTE		
Blancquet	Michel	Lafs		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaie, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ROZIER	René	3 AV des Bords COURMONT		
	Daniel	COURMONT		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
HORN	PASCAL	3 Rue Des Ventes		<u>HORN</u>
Mioche	Mikael	3 Rue des Ventes B. 1111		Signature
Mioche	Getan	VERTAIZON		Signature
Clement	Pascal	FRÉVILLE		Signature
STUMBERG	Jean	Billon		Signature
Bonnet	Jonc	Preffens		Signature
Manblot	Pascal	Marques de Vigne		Signature
BORNAT	Pascal	ST GEORGES SUR ALLIER		Signature
Bouffard	Sonice	Bucot		Signature
Capone	Michel	Selles/Cher		Signature
CEPERO	Martine	Selles/Cher		Signature
CEPERO	Aurélien	BILLOT		Signature
CARRE	Pascal	Bucot		Signature
ERTINGBTL	Christophe	ESPINASSE VOZELLE		Signature

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition :Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier:

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

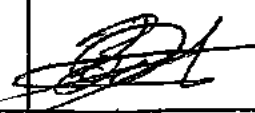
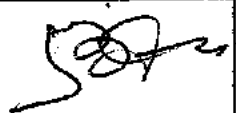
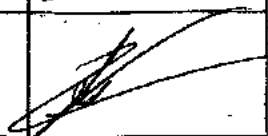


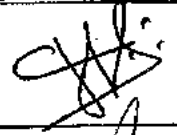

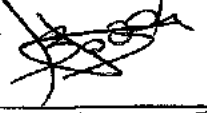

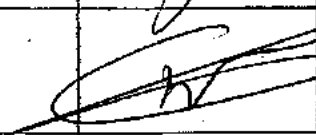
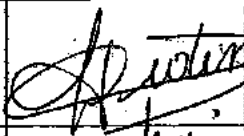


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
GAY	jean	Labessette		GAY
André	ROBERT	CHAROUFF		

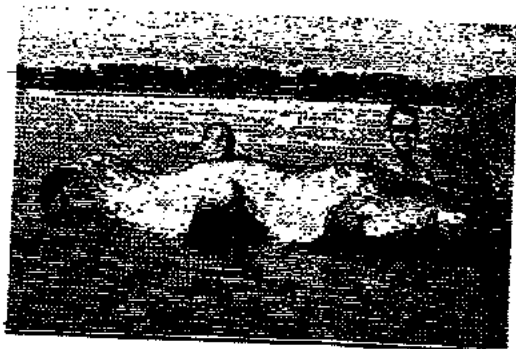
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BOUT	David	La zodde		
Boyer jean Paul	jean Paul	sermouffe et Loup.		
VERDIER Alexandre	Alexandre	BAGNOLS		
MARTIN	Christine	Bar de la Pauvaille		
BOYER jean	Jean François	La Maison-neuve		
gerard gregoire	gerard	BZV compt		
D. CAPPE Therouille	Doniel	THEBOULLE Inval		
BOYER Hervé	Hervé	Collette		
HUSSEY	D. Louise	Lachaux		
CARADÉC	Maxime	Bourg des Comptes		
PROTIN	Noëlle Pascale	Beaulieu		
LEFEBVRE	Florienne	Saignes		
Achard	Francis	Lachaux		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Lahesette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


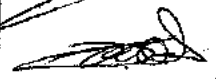

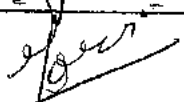
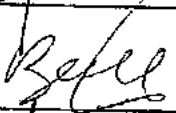

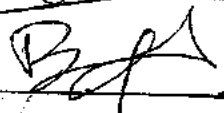
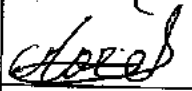
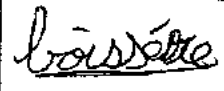
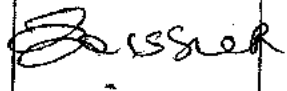

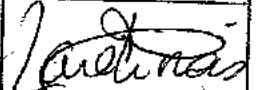
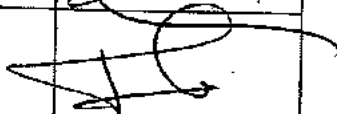

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.


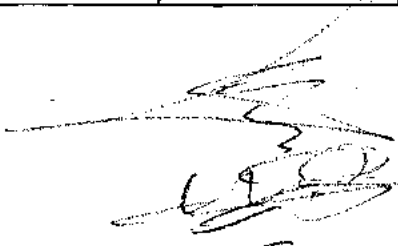
Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LECAT	Pierre	Lille	lecat.pierre@guait.com	
MARONET	Clair	Lille	clair.maronet@gmail.com	

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
TRONET	Sébastien	113 rue Champiller 62100 CALAIS		
TRONET	Stello	—	—	
BARAS	DOMINIQUE	21 Rue Houin gagarine Ballia	—	
TOUVE	PIERRE	Cité de Yvelis Yvels	—	
BARAS	Pauline	21 rue Houin gagarine Ballia	Paulinebaras@ hotmail.fr	
Poulain	Marie José	Beaulieu		
Boissière	Jean.	Lugardois		
Clord	Brenda	Lugarde		
Boissière	Florent	Lugarde		
Boussier	Claudette	Lugarde		
LARDINOIS	Thierry	Larodde		
LARDINOIS	Rachel	Larodde		
Vau Belle	Passant	Larodde		
LENDREMS	Philippe	Sameon (59)		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
RAYNAUD	PASCAL	17 Rue de l'Évent 63370	maria@16bunat.com	
BIEGNON	Karine	17, Rue de l'Évent 63370	Karine.biegnon@gnep.com	
BERTRAND	Dominique	BAGNOLS 63810		
Jélin	Pierre	Placem... Cormillat		
Boyer	J.C.	Cormillat		
REUILLY	J.F.	Bagnols		
GOUVERIN	Christophe	Crède Bont		
Coqf... Coqf...	Roger	Vallat	no copy@... no copy@...	
THOUACHE	J.P. Mlle	Bagnols 63710		
Vaugne	Henri	Tremoul		
KIRIA	Laurent	Fornal		
VAHER	Nathalie	Messier		
FILLIAS	LUC	Quos		

LOISEL Sylvie Bagnols
 PREVOST Emile Epuis en
 AUBWIECKI Pascal Beaune

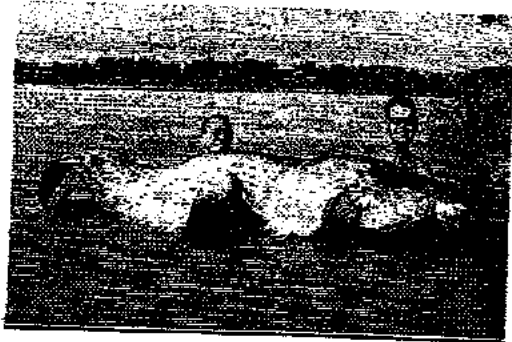



Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

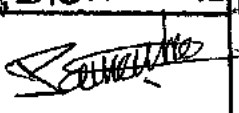

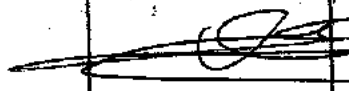



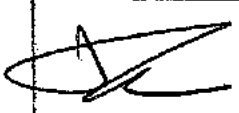


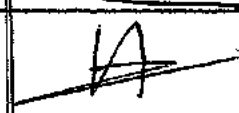
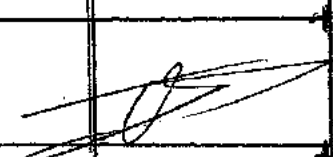

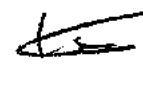
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Deguy	Yvan	Tiercéille St Donp		
TANCREZ	Jeremy			

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Permentier	Hosue d'Ar	22 avenue de Ribeyrolles		
PERMENTIER	PATRICE	BART		
Serre	Bastien	Antignac		
Fontcaquie	Jessica	Antignac		
Boze	Blandine	L'Hopital 15199 Montbonaf		
Boze	Jean Pierre	Montbonaf		
Pointereau	Merve	45140 ORMES		
Pointereau	Pierre	45140 Ormes		
NUMOZ BOYER	Jeanne	Ormes		
NETER	Sylvain	77380 CONOS LA VILLE		
Malbec Alain		45240 Gaigne		
TEYRASSE	MICHEL	BADZET LE CHAUD		
LOUYOT	Sandra	Briançon		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....



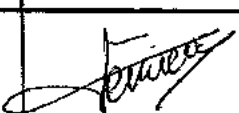
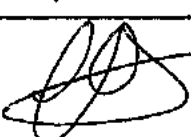
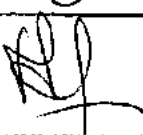
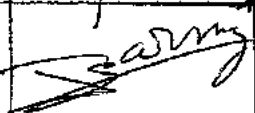

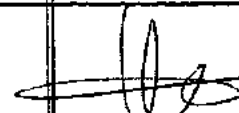
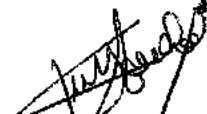
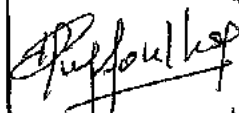
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
COLLADO	Richard	16 rue de la dorm 63120 Auzière	collado.richard @orange.fr	
LETEUNIER	Céline	12 chemin des rochers 63170 Puyglat Puy Salève		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
RITTON	MARC	Werbé		
Chanet	Stephane	Cournon		
STEENBOCK	Fabien	COURNON		Steenbock
Venière	Jean-François	Permal-Fd		
De Souza	Carlos	Romognat 63540		
SEEDAN N	NORIE	Versailles 93 100		
garmy	Pierre			
GIRARD	Pierre	Lampdes		P. Girard
Guineau	Michel	Lampdes		M. Guineau
DANIEL	Royal	Lampdes		
OLIVER	Françoise	Joze		
Puyfoulhoux	Pierre	ROYAT	non	
Puyfoulhoux	Nichèle	Royat	Non	

9

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63696 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BERTON	FRAINCK	COURNON	/	JZ
Montet	Loisel	ceyrat	/	[Signature]

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MARAZZATO	Didier	Boumst		Signature
VERSENÉ	Gaëlle	Pf. Chappe		Signature
ROYE	Valérie	Antignac		ROYE
MARSAURNE	SARRE	Port de la Sarre		Signature
THIAUMOUY	Jacques	Bathes organ		Signature
CABANERO	Thierry	SARROUX		Cabanero
Combe	Maïté Josée	Bork		Signature
ONDER	Bernard	Bork		onder
DAURECOURT	Bernard	Bat les organes		Clis
PERRIER	Michel	CHAMPS		Signature
PERRIER	Alexandra	CHAMPS		Signature
OVIAT	Jean-Claude	Sarroux		Signature
PERRY	Michel	ENANCÉ		Signature
HUDRY	France	Rueil-n°.		HUDRY

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

- L.A.F.S : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
- L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- La FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LONG	Michelle	Chavaliers		
ROUX	Bernard	Beaumont		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du PDD)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les rivières et lacs depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels : tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Jean Claude	Cousserand	47 esplanade des Chauffours BEAUMONT		J. Cousserand
		Paul Cyprien		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CLEMENT	Yves	8 rue Nungesser et Coli Clermont F ³		
CLEMENT	Colette	8 rue Nungesser et Coli Clermont F ³		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du PdD)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LALOIX	Severine	Samson (59)	Severine.laloix @live.fr	
Fournier	Elsodds	Therip		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaie, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHABONNIER	MORICE	1240 Rue champs		
Perret	André	Bort les Orgues		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanc, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LANOUARD	FRANK	Beaumont		
A. BEAUMONT	Jelle	Beaumont		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition ; Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgnes.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanc, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BONNAFOUX	Claude	160, Rue de l'Acc. Maurice	bonnafm@orange.fr	
FAFOURNON	Fabienne	4 petite allée du Beau Site	fabienne@orange.fr	

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labesette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'Informations :



[Redacted text block]

aloses, anguilles,

Ainsi, nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DUGNAS	Jean Pierre	16 imp lg Pleurtifas 63540 Renagnat		
DUGNAS	Sandrine	16 imp lg Clemateix 63540 Renagnat	pleur63540 @gmail.p. com.	

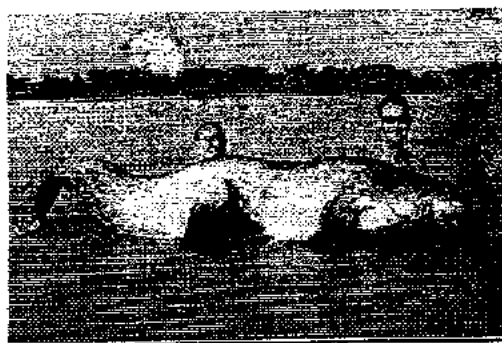
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BRUNO	BRUNO	1557 St. Mary's	bruno@bruno.com	
ROCAVET	LOUIS	LABALLE	rocavet@laballe.com	
LEFORT	FRANÇOIS	LABALLE	lefort@laballe.com	
DELHIER	THOMAS	LABALLE	delhier@laballe.com	
PANISAGIA	ALEX	LABALLE	panisagia@laballe.com	
SAUCELLE	JEAN-PIERRE	LA TOUR	saucelle@la-tour.com	
MADSOUD	SULIM	BOIT		
MADSOUD	WILLIAM	BOIT		
BIOT	SOPHIE	STANISLAS	biot@stanislas.com	
DIET	LAUREN	STANISLAS		
COFFE	STÉPHAN	LABALLE		
DONNER	ERIC	BOIT		
SUFFERT	DANIEL	CHAMPS		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDÉN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.
 Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....
 Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanc, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.
 Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ROUCHON	Odile	50 Rue des HG Dore		O Rouchon
"	J Michel	Labessette (63)		J Rouchon
COU...	Michel	Labessette AIDSA		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BARUGIA	GABRIEL	99 av Soyouphille 67000		
TOUMENANT	PASCAL	RD LA HAUTE ISSOIRE		
BRUNET	MICHELAS	366 rue de Rouffignac		
FOUVE	J.P	117 rue du Pèlerin Rouffignac		R. Wain
GAUD	A	Roads Rouffignac		
BRONAT	NATHALIE	15240 CC MONTCAU		
BÉROUOT	J C	190 rue J. COCTEAU		
BURDAL	HAYME	196 rue Remy Rouffignac		
COUTURIER	ISABELLE	116 rte de Montcau Rouffignac		
HAEDERLIN	FLORENCE	Champ de manœuvre 45290		Handout
BRUNET	PASCAL	Bois de Caquis		
JURAT	FABRIN	14990 L'ANDBRE		Handout
COYUAN	SANDINE	Avenue de la Vierge 19100 Rouffignac		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MANACH	Laurent	22, RUE VICTOR BASCHE 63000		
TEISSIERE	François	10, Digue Labessette 63110 BILLY		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MAQUE T	Flavie Josephine	15 rue de la Chapelle		
Nicolette 2	de la Chapelle	de la Chapelle		
ROIGNEAU	DAVID	16 rue St Denis 63130 Paris direction	06 23 00 00 00	
VEYSSET	Nicolas	298 rue de Tulipe Roubaix		
SMITON	ROBERT	Comedie gagne RUBROF		
BOUVAISSE	Aline	Rue de la maison du peuple LEZAT		
GYOT	Jacques	Rue de la maison du peuple LEZAT		
ROBINEAU	Martine	Martine Bouvaiss LEZAT		
COUGOL	Stephane	ou. J. B. Vallé		
LEPINEUX	J Pierre	Foufayolle		
PERRAIN	J-L	Couper		
RIETS	Jonathan	Jonathan		
PROSPER	Bernard	la Chapelle		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
ESNAULT	claire	Brain l'athion		
Bevezit M	Michel	laubrey 15290		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Jour	Christophe	30 impasse de Magenta		
BOURDOUX	Jean-Claude	Si Bd de la Wilson		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MAPPIN	Luc	Cousseran		
BOUTET	Jacqueline	Cousseran		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
RABEYROUX	P. Claude	132, Place de l'Eglise		
RABEYROUX	Martine	39, rue de Paris 03000 Fouilloux	martine.rabeyr @laposte.net	

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Moutin	Robert	Beaumont FdeD		<i>[Signature]</i>
CORMEGANS	Jean	Cartier d'Estivard		<i>[Signature]</i>

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Cormerais	gerard	Castelnau d'estheleperand 310		
Abeth	sc	LANOBBRE		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Longeant	Michel			
Fernandez	Vincent			

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labesette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

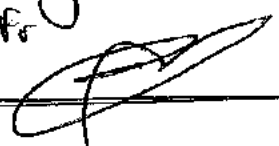



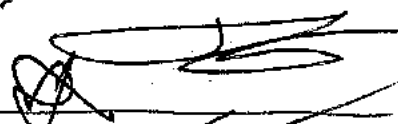
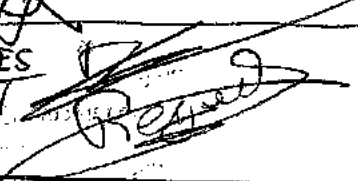
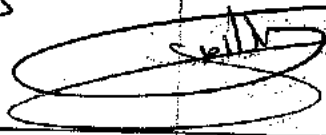
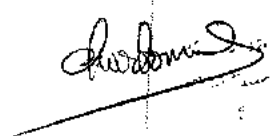
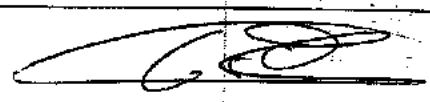
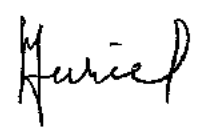
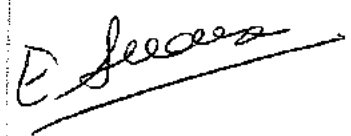
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
André	Volp	Vepré		Volp André
BRUGEAUX	Hervé	Beardien		Hervé

Noms Prénoms	Adresses & mail	Signature
- Cooperier Lilian	14 Rue Duchateau D'au 63160 Cros P.c.c63@orange.fr	
- SABLÉ NAXINE	lieu del le pialoux 63120 SERMENTIZON mannede63@gmail.com	
- SABLÉ Xavier	49 avenue Victor Cohalion 63160 Billom xaviersable04@gmail.com	
- CÉCI Karine	15 Rue E. Grégoire 63500 ISSIRE cecikarine@gmail.com	
- TISSIER DAVID	madgic15@gmail.com 63810 BAGNOLS	
- Sene Christin	yange-sene@orange.fr	
- ROUS ROMAIN - REGOURD JEANLOUIS	15270 LANOBRÉ LES ÉSTRADÉS 3 Bd MONTCHALANET ROYAT	
Julland JM	15270 Fournayrolles LANOBRÉ	
CHARBONNEL Michele	63810 CROS	
GROS Magali	15350 champagnac	
Auviel Brigitte	19200 Saint Angel	
LEBOUX Elisabeth	63400 CHAMALIÈRES	

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

- L'AFS : Association protectrice du Saumon Basin Loire Allier.
- L'association FREN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pfd)
- L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ABEL (défense de l'environnement de Labrecette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

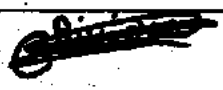
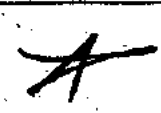
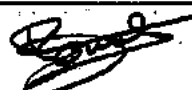

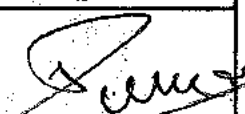


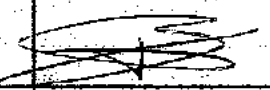
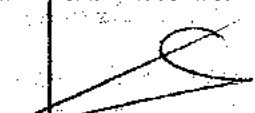

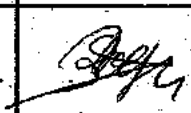
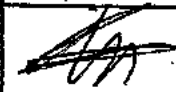

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADHL Mr Consecrand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Winoca	Sasha	101 Rue du 19 octobre Bort les	sash.winoca @gmail.com	
BERENGER	Ana	BAGNOLS	ana.berenger 63@gmail.com	

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Rivière	Gaspar	Trémouille st Paul	gaspar63@ gmail.com	
LAURENT	Thomas	Bat les ogues	tomelament @orange.fr	
Bouant	Sophie	la Toue d'Auvergne	famille.giord @neuf.fr	
Caumont	Matthieu	Bat Po gues		Caumont
GERENTES	Fidélité	La Goutelle		
DUMAS	Pierre	Machillat		
MERCIER	MARIE	SIGENES		
Labalette	Charlene	veynes		
Demarquet	Georges	Vernageol		
GRANGEON	Vincent	Thix		
BOYER	Claude	ISSOIRE		
Boyer	Danielle	ISSOIRE		
BELLARD	Alex	Ceyrat	postapeltan@yaho.com	
Ortiz	Angie	Ceyssat		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :

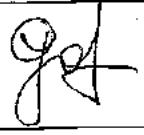

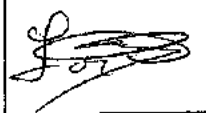


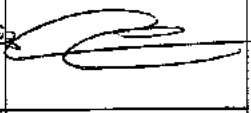
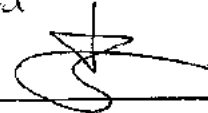

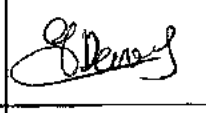
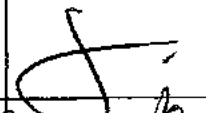
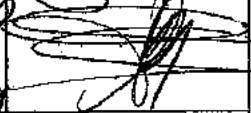
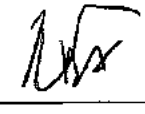
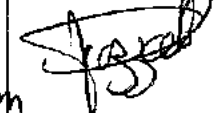


[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] aloses, anguilles, [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Nous demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
USSEL	ERIC	MESSEIX		
GATIGNOL	Serge	LABOUR		

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
GOT	Laurent	Aubière	laurentisazs@laposte.net	
GOT	Isabelle	Aubière	Idean	
BARLET	Zoé	Aubière	Po. Barlet Rotmad.fr	
SERRES	Gaspard	Clermont-Fd	trahita@hotmail.fr	
SANDAKIAN	Mathilde	Paris	van.kabla@gmail.com	
CUZIN	Catherine	Dijon	catherine.cuzin@univ-dijon.fr	
FOURNET - FAYARD	Marc	Romagnat	marc.fournet.fayard@gmail.com	
COLLON	Dominique	GERAT	caelondomin@small.com	
DEVOUGE	Gilberte	Genet	gil.devouge@hotmail.fr	
BACHELIER	Melvin	Le Borsat (42)		
TRISS	Yannick	Clermont	Yannick.triss@univ-clermont.fr	
ISSAUN	Cécile	Chamalières	cecileindin@yahoo.fr	
Pierzola	Alfred	Jeumont	Pierzola1982@orange.com	

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Aller.
 L'association FBEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



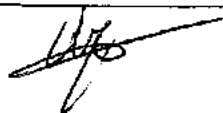

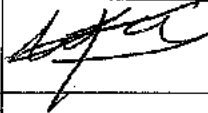
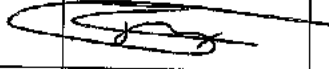


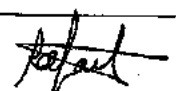
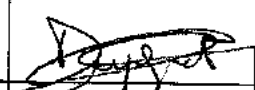

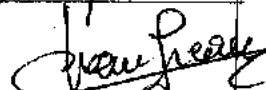
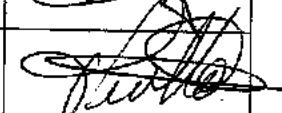
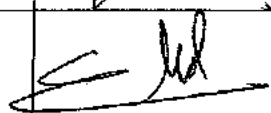
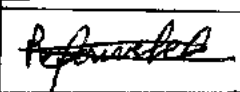

Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.
 Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels : tel que brochets, sandres, carpes etc...
 Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
RIGAUD	André	930 Bd Jean JAURES 19110 BORT	andre.rigaud @laposte.net	
Fauré	Isabelle	Marily Meignede 19100		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
VERGNE	CHRISTOPHE	Le Vieille 19110 St Julien		
Trechet	François	Lanoble		
CLAMAGRAND	Gerard	Lanobre		
GUILLON	Sylvie	Bort-Bages		
Bouhaud	Stéphane	USSEL		
SCHNIDT	MARTINE	BORT		
Rafael	Elisabeth	BORT		
Juguet	Dolomge	Bort		
TOUVE	Lactitia	BORT		
CHARFREAU	Suzanne	Bort		
Toullade	ePaude	Madie		
CHAMEL	AWARE	BORT		
REFOUVELET	Sylvie	BORT-LES GARGUES		
FALGRE	DANIEL	BORT LA OZGUES		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

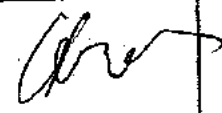
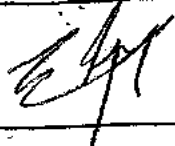


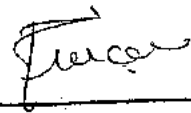

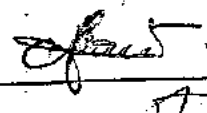
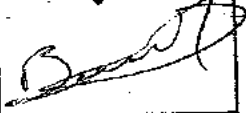

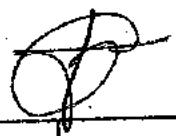
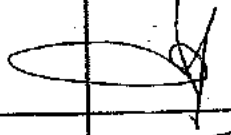
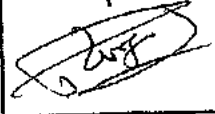

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHARREYRE	Jean Jacques	Clermont.F		
	Michel			

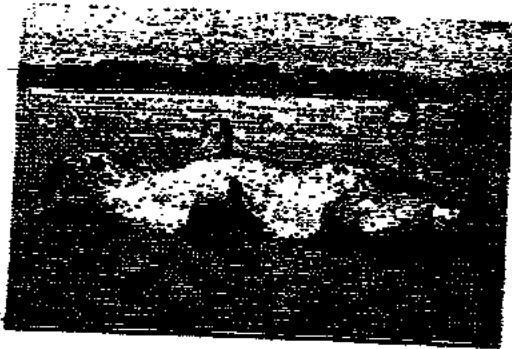
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
AVOND	Alain	lyhet	Vouh. Vouhae. Gmat	
Chapuy	Suzel	Opme	-	
GAILLET	Pierre	Peripant Les Saubas	-	
RIOCOURT	Colombe	St Georges/ Allier	-	
PINGON	Briole	le Couche	-	
JACQUEN	Patrick	La Roche Noire	-	
BOUILLET	Claudine	La Roche Noire	-	
Bouillet	Dominique	La Roche Noire	-	
PICARD	Josette	L. R. N.	-	
CHOUVER	Emile	L. R. N.	-	
TEY	Jean	La RAN	-	
PINGON	Ruth	St Georges	-	
LeFort	Odette	Perignab	-	

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un poisson ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE**

- L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdl)
- L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.


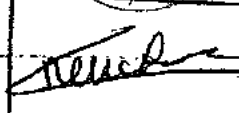
Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels : tel que brochets, sandres, carpes etc...


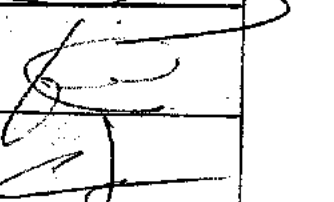
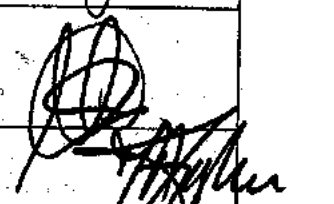
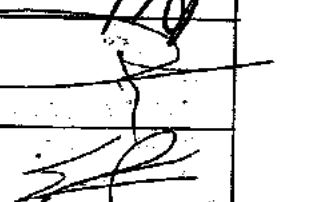
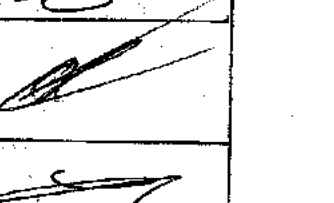
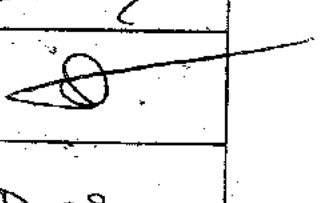
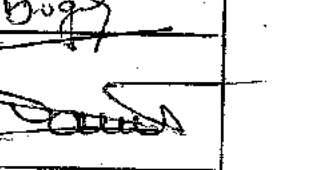
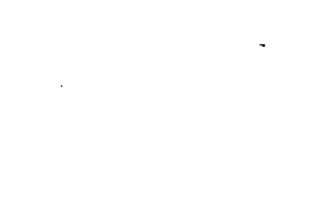


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NO M	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
SAUVAT	DAVID	63950 St Sauves	saavedesant@ vandes.fr	
ROUCHON	Pierre	63230 Echandevaux Beaufort		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Souffrancq Adjoint Maire Parsigne Aubiere	Vivien	19, Av. Jean Noëlle 63170 Aubiere		
MANIEL Maire Délégué	Jean-Yves	58 Av. Jean Noëlle 63170 AUBIERE		
SINSARD Christiane	Marie d'Aubière	5 rue Roger Astier AUBIERE		
LECARD Jeanette	Adj Aubiere	13 Place de la Libération 63170 AUBIERE		
CHASSAGNE Alan	Adj Maire Aubiere	3 allée gd Puybe 63170 AUBIERE		
QUITTON Adj Maire Aubiere	Florent	zone lechamps 63170 AUBIERE	Florent 630 yahoo.fr	
MA Puybe Adj Maire Aubiere		34 rue République 63170 AUBIERE		
CROUZET Emil		rue des Bouliers 63170 Aubiere		
CHAZOUCE Michel		3 rue des Mouliers 63170 AUBIERE		
MAIRAN Sporlinda	Esse Soc. Puybe	63174 Couvch		
CORAMORIS Cilles	Cilles	2 rue de la cambiele Faurains Aubiere		
DESBOIS André	André	6 allée L. Dubus Beaumont		
DUGAY Nicole	Nicole	Beaumont	ndugay	Dugay
Da Silva Jone	Jone	15 route des Boignots 63210 St Bonnet pres Aival		



**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
DLIMEIL	Aleain	Mairie de Beaumont 63	aleain.dumeil@beaumont63.fr	
MONNOIE	Christophe	8 Rue J. Bonafant 63000 Clermont		



NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
FOUJ	Christian	Beaumont		
VICARIO	Cristine	Rouegrat		
LE PIPE	Jean	Clemat-ld		
MICHEL CHALENDAD		Clemat		
TAILHANDIER GUY AUBIERE		AUBIERE		
JABOUDINE HARDET SABA	Nahdi	Clemat France		
BERKAWI	HARIB	Beaumont		
CUZIN	Jean Paul	Beaumont conseiller de paroisserie du canton de Beaumont		
" VARRAZZ	AND	Beaumont		
GIARDILLE	Jean Luc	Beaumont		
MODVOIE	CARMO	8 rue Jean Bartou 5		
LANCELIN	Angelique	4 Avenue Margot Pleclere Beaumont		
Bernard	Landra	4 Av. St-Jacques Beaumont		
Antonio	Sandra	St Quentin Champagne		

1/10/00

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

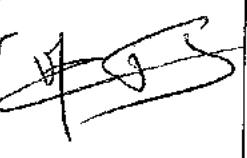

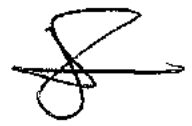

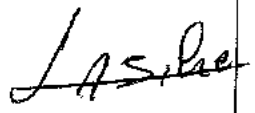


Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Laconbes	David	Le Puy Blanc 19200 Magny	laconbes.david @wanadoo.fr	
IRONCURE	Pierre André	23 Av Narvaire 19200 VSEL		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Chambonnet	Flamin	Cherbourg	Rue hk caupert H66000 Angers fr	
A. Redon Distric St Remy de Champ 63500				
VALTON	Emelie	Beaumont		
VERWAER	Vivant	Reunard		
Silvo	Valdenar	Romagnat		
PICARD	Edmond	Blumont 73		
GUREN	Zeroune	Basse		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

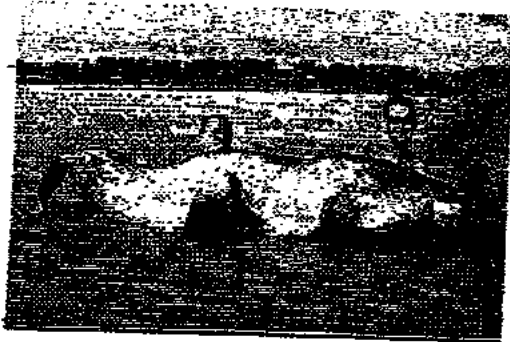
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
GAY	Lothar	27 av. du suy. 63610	guy.lamel63 @orange.fr	[Signature]
JORE	KAVIER	Betale Pleyoffen		[Signature]



[Signature]
de Besse

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
A. PATECKI	Claude	31 Av. de Riom 63430. PONT DU CHATEAU		
ARNAUD	Agnes	3 esplanade de Ross 63110 Desouches	arnaudagnos@free.fr	
Vuy	Chantal	38 avenue de la Education Ceyrat	chouvi@free.fr	
PAQUET	Adriane	6 Rue du Notat ROSNAY		
PASQUIER	Corinne	13 Rue de 14 Juillet	Pasquier-corinne@orange.fr	
PASQUIER	Erwan	13 Rue de 14 Juillet		
Pasquier	Edouard	13 Rue de 14 Juillet		
DUCHAIRON	Josette	11 RUE PASTEUR CEYRAT		
de BAUCOURT	Louise	30 RUE PASTEUR CEYRAT		
SOLE	Pierre	2 rue Jean d'Arc 63510	pierre.christian@orange.fr	
COUSTET	BERNARD	SAULZET LE CHAUD		
COUSTET	MARIE-NOELLE	SAULZET LE CHAUD		
PRUGNAUD	Andeline	Romagnat	madyjac@wanadoo.fr	
PRUGNAUD	Jacques	Romagnat		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un pis ? AMIS PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

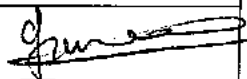
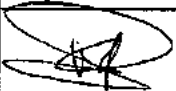



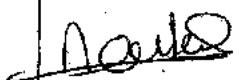
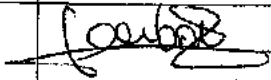

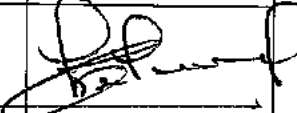

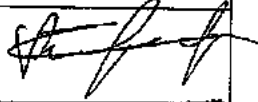
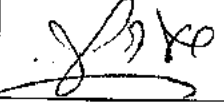
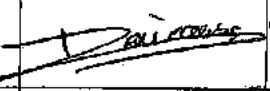
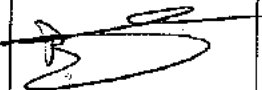
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaine, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Dufey	Jean	Granges de la Lanoble		<i>[Signature]</i>
CHIRAC	GUY	Bort les Orgnes		<i>[Signature]</i>

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Grandjean	Claudine	Vernières		
Plautreoste	Patrick	Vernières		
CW AV ANON	NADENK	EROS		
NOULZEE	Raymond	EROS		
BARDOT	jos.	Port		
Montel	A. Chudini	Port		
Joubert	Damei	Port		
F. Chevallier	3 rue de Republique	Port. les O		
Berthomel	Martine	Vallée. Lanohre.		
And	N. Néron	Port		
REFOUWET	RICHARD	MOULEYRE LANOBRE		
J. RICHARD	RICHARD	PORT		
M. Carrière	Michel	Yoles.		
M. BOURDIN	Christe	Port		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un poisson ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'AFS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

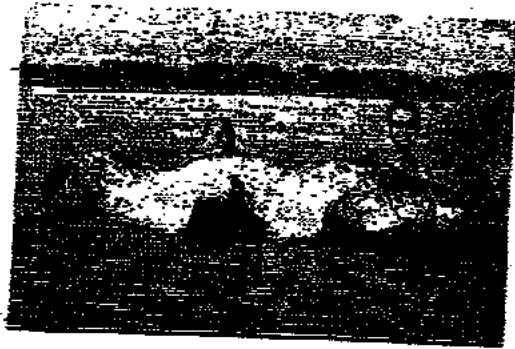
la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labrousse) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...


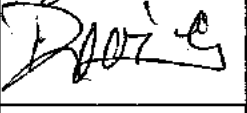
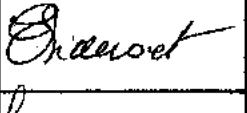
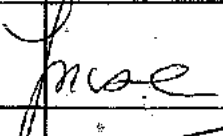
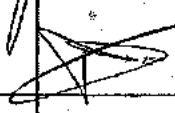
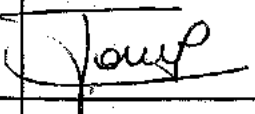

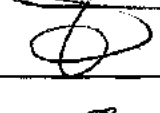
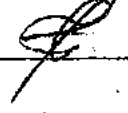

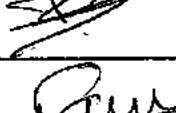
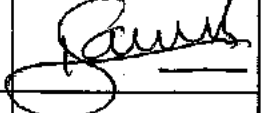
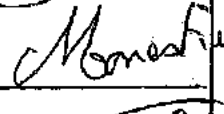

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Péreau	Tiffany	Bort		

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Escudier	Marie Helene	3 bis bd de le Jaboulet USSEL	usels@net- co.com	
Devignes	Patrick	"	"	
Chauvet	Bernard	5 18 avenue de Praly BAY		
Jacosc	Melanie	Le Port		
Therreaux	Patrick	Lesdigueres		
TOUVE	Jamie	Champ		
Mouton	Jelly	Londre		
Turillade	Andie	Mairie		
Chouffra	Andie	Bar		
Daireaux	Liliane	Ydes		
Daireaux	Benoit	Ydes		
SALMAN	Patrick	Port		
Monestier	Michel	St Thomas		
de la VEGA	Fedeo	Port		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labasette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

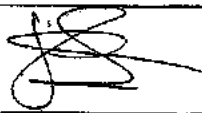
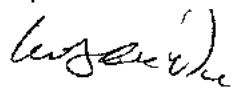
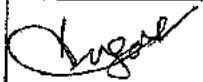
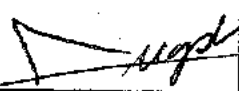
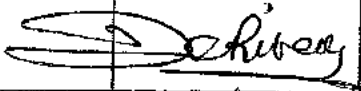
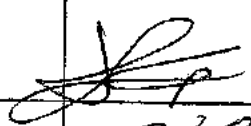
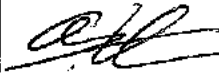
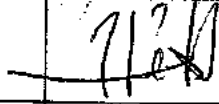

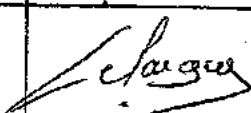
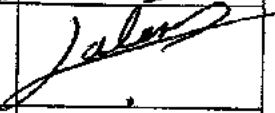
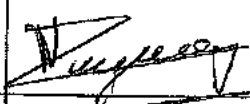
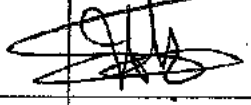
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
PIGOT	ALEXANDRE	6 RUE DES BOULEAUX		

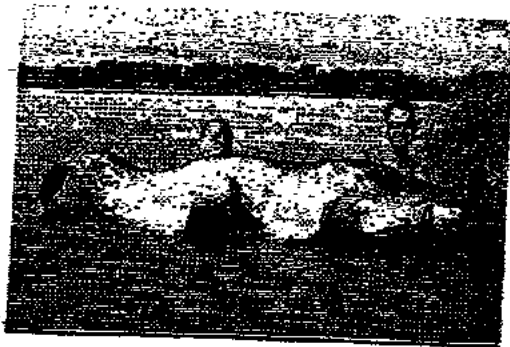
NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MONIER	ERIC	15260 saigres		
Tissandier	Pascal	Saigres		
DUGAT	Delphine	RANSGUAT		
DUGAT	Fabien	RANSGUAT		
DERIVERY	claudin	Saumur		
Genot	François	Ceyrat		
Genturoux	Guy	Ceyrat		
COTTES	JF	Ruitlas Bas		
Cottes	Ulyse	" "		
DELAIGUE	ELISABETH	chamartin		
Colande	Daniel	2 Place de l'ancienne Halle 63122		
PUYMEGES	Noelle	Chalein		
LAUNOIE	Veronique	Ceyrat 63122		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BRUN	MARC	BROUSSOLS SAUVAT 15240		<i>[Signature]</i>

Magzelle Thérèse de MMes idem *[Signature]*

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition :Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du PdD).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

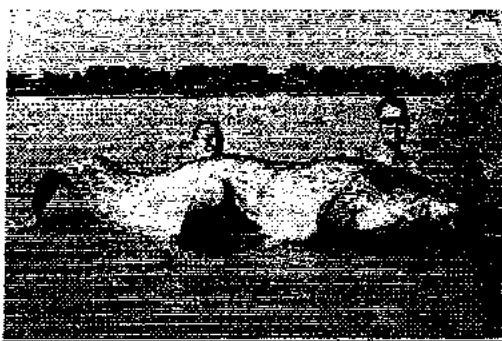
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Suipat	Ivelep	63690 des Orgues BORT		
Guerbois	Serge	Bois de la Pau pagude		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Gudicell	Caetela	Larodde		
LEPEYTRE	Maurice	LARODDE		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition ; Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

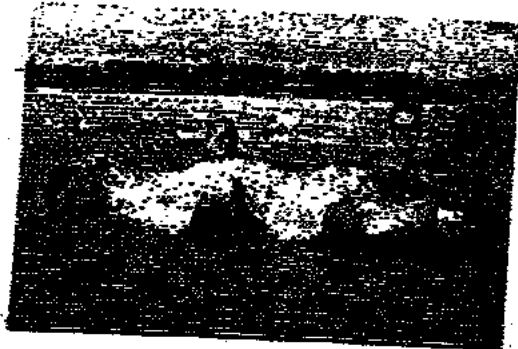
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labrousse) 63690 situé sur les rives du barrage de

Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettrons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL, Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Rouzel	Sebastien	St Bonnet Pres Orcival		
TISSANDIER	FLORIAN	LANOBBRE		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labasette) 63690 situé sur les rives du barrage de
 Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BOUROT	Jacques	St Nectaire		
AUBERT	Fanny	1 lot du puy Blanc 15200 TARGERIEUX		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

- L'APS : Association protectrice du Saumon Basin Loire Allier.
- L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
- L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du central)
- L'association ADDEL (défense de l'environnement de Labessette) 63600 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Fins d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.


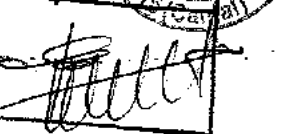
Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

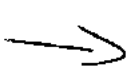
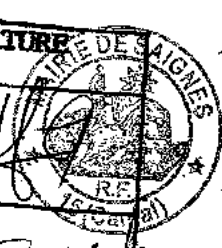
Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure gris, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADDEL, Mr Cousseraud Michel Claude

NCM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Goutille	Herve	15 rue de l'hôtel de Ville	Saignes-maurie @vilanados.fr	
Emeraude	Claudine	CHALVIGNAC 15200		



**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgnes.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroit prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CHAUTARD	PASCAL	CAROLDE		
ROUX	J FRANCOIS	CAROLLE		

Bort-les-Orgues, le 3 Septembre 2018

M. COUSSERAND Michel-Claude
Président de l'Association ADEL
La Grange Haute « La Cabane Des Bois

63690 LABESSETTE

Nos réf : 09/2018-petition-silures-CG
Objet : Présence de silures dans la retenue
de Bort.

Monsieur le Président,

Lors de notre entretien du 31 Aout 2018 en Mairie de Bort-les-Orgues, vous avez porté à ma connaissance l'ensemble des démarches que vous avez engagées sur le territoire concernant la présence de silures dans la retenue du Lac de Bort.

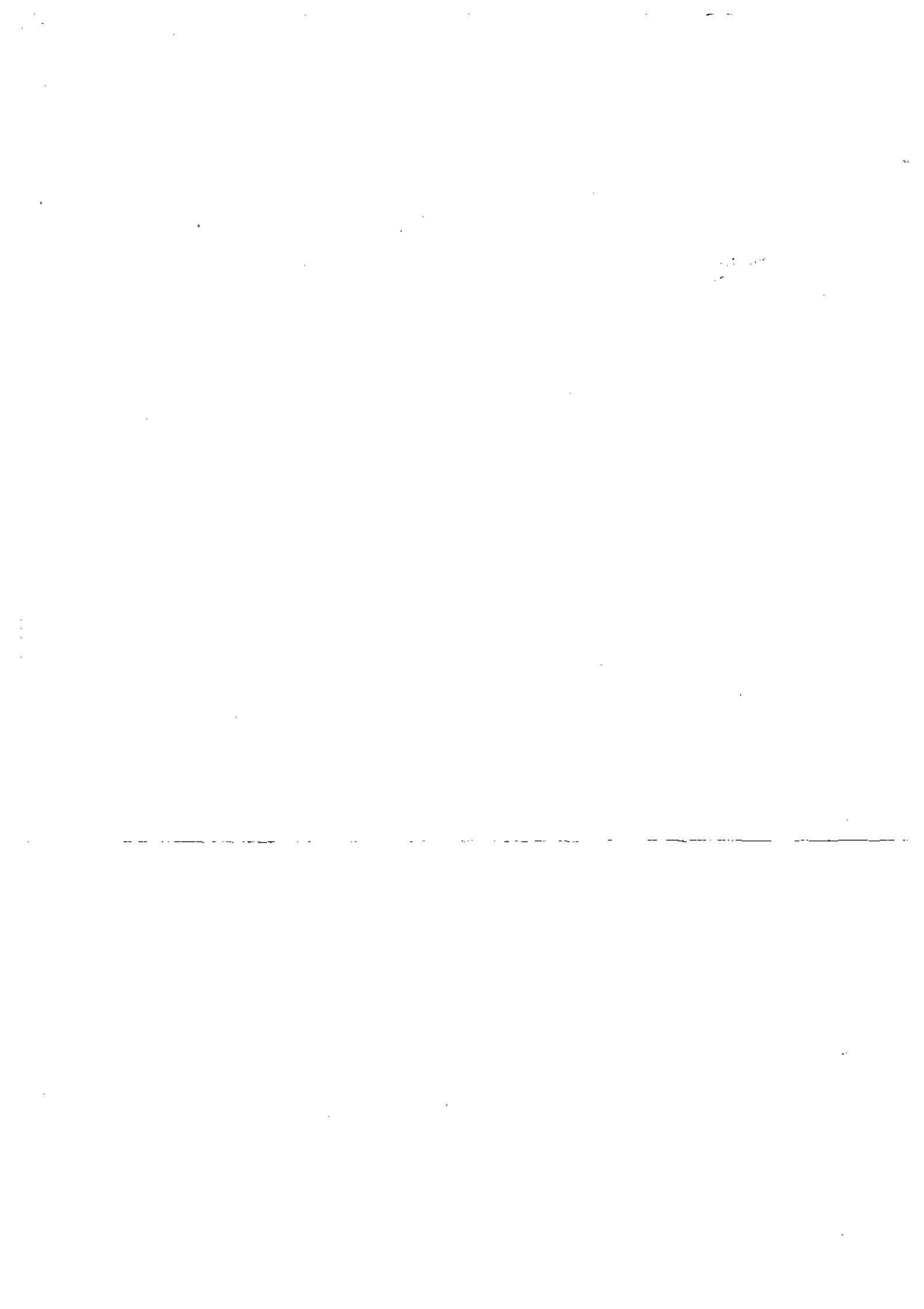
J'ai bien noté que ce poisson prédateur pose des problèmes sur l'équilibre du milieu aquatique de la Dordogne, classée réserve biosphère par l'UNESCO.

La reproduction massive du silure pouvant représenter une menace sur la biodiversité de la Dordogne, il semble indispensable de devoir la réglementer pour réguler sa présence dans les eaux de la Dordogne.

Sensible aux problématiques environnementales et aquatiques, soyez assuré Monsieur le Président, que je vous apporte tout mon soutien dans les démarches que vous avez engagées auprès des autorités compétentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.

Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD
Maire de BORT-LES-ORGUES
Conseillère Régionale Nouvelle AquitaineCopie à Monsieur le Préfet de la Corrèze,
Monsieur le Préfet du Cantal,
Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme**Contact**Tél. : 05 55 46 17 60 - Fax : 05 55 46 17 65
Site internet : www.bort-les-orgues.com
Mail : mairie@bort-les-orgues.com**Adresse**33, Place du 19 Octobre 1943
19110 Bort-Les-Orgues



**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ?
Amis Pêcheurs : signez la pétition**

L'association internationale de défense du saumon atlantique (AIDESA)
L'association protectrice du saumon (L'APS) Bassin Loire - Allier
L'association Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
Fédération des associations de la nature et de l'environnement du Cantal (FDANE)
L'association Fédération départementale de l'environnement et de la nature Puy de Dôme (FDEN)
L'association défense de l'environnement de Labessette 63690 située sur les rives du barrage de Bort (ADEL)

Ces Organismes préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité et vous font part de leurs inquiétudes à la venue de ce poisson qui a été introduit par l'homme dans les fleuves et rivières de France depuis quelques années.

Plus d'informations :



[Redacted text block]

aloses, anguilles,

demandons la prise des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du Code de l'Environnement.

Notre souhait : le poisson silure pêché doit être remis à l'eau mort.

[Redacted text block]

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
HOURÉT	Jeanne	57. Ave. de la gare GERZAT		<i>J. Hourét</i>
HOURÉT	Paul	57. Ave de la gare GERZAT		<i>P. Hourét</i>

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels, tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BOULANGER	Mathieu	5 chemin de la Vierge Riom 63170 AIDSA	Matbar63@ ymail. com	<i>Mathieu Boulanger</i>
Rodriguez	Fred	20 place de la République Clermont	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

NOMS	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
CASTELNO	Miguel	10 rue galemy de Bouillon	✓	
VICENTE	Nicholas	COURMAYEUR	α	
GRENOUILLET	Céline	10 Allée des Fructiers Nirefleurs	d	
CELETTE	Christian	21 rue du champ de la Baume	α	
CELETTE	François	21 rue du champ de la baume	α	
VIVAT	David	92 rue de paris 03000	2	
MASSOLET	Marius	24 Avenue Albert et Elisabeth		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
 L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd).
 L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
 la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
 L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
 Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
SAMMARTIN	Jacques	ST-PARDON 41 rue d'Alvegnon - 03680		
Ferquelles	Claude	ST PARDON L Tour d'Alvegnon	63680	

MAIRE

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
BAFFLEUR	J-Louis	9 rue du commerce 63200 Lior		
Freyrolles	M. Peratet ne	N° 15 rue de la Chapelle LA TOUR d'Auvergne	63680	
AUCHECOFFRE	T.H.	LATOUR	63680	
FINARDI	Helene	LATOUR	63680	
COURTET	Margare	LATOUR	63680	
TROUT	Catherine	LATOUR	63680	
BRUT	Marthe	LATOUR		
ROUX	Gerard	25 Faydoux La Tour	63680	
RISTORI BRUNO	BRUNO	LATOUR DAURIGNY	63680	

AN ADJ

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdl)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

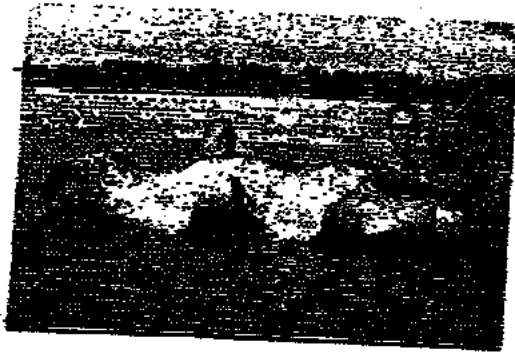
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
MARIAS	Arnaud	La Roche 15270 Santobry		
MARIAS	Henri	Berzet 63112		

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE**

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de
Bort les Orgues.
Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIBSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glauc, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

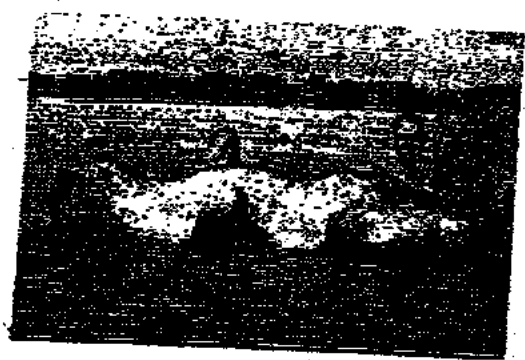
NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Maugot	Marc	Messia		
MANY	Françoise	Messeix		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs du nord ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition ; Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

- L'AFS : Association protectrice du Saumon dans l'Ailier.
- L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)
- L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63696 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels : tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de réglementation, à savoir l'inscription du silure glane, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
VERGNE	Henri	Frenouille 63100	Bagnoat 63 @ Hotmail.fr	
AUBERT	André	Frenouille		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

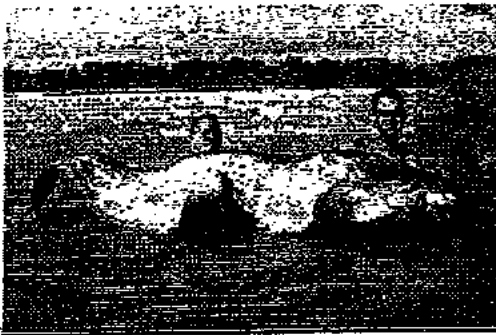
la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ABEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousscrand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
LIABEUF	Catherine	88, AV Jean Saurès 92120		Liabeuf
SERAFIN	Paxifite	Manrouffe 42 Route des Rosaignols 63210 St Bonnet	pers.occidal	Serafin

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un poisson ? AMIS
 PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

- L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FDEN (Fédération départementale de l'environnement et de la nature du Péd)
- L'association FRANE (Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (Fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63696 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glanis, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Bullo	Tirette	St Jéré du elle		
PEYRAUD	nicole	la haubouche		

Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition : Cyberacteurs : Pétition le SILURE.

L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.

L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Pdd)

L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)

la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)

L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63690 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc....

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glâne, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer. Avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Gines	Carole	3 rue St Eupery 63170 PERIGNAT	gines.carole @neuf.fr	
GIMBERT	Pascal	4 Chemin du Verga-Mauh 63117 CHAVANAT	gimbertpascal @gmail.com	

**Pétition : Le silure un problème pour les pêcheurs ou un plus ? AMIS
PECHEURS : signez la pétition ; Cyberacteurs : Pétition le SILURE.**

- L'APS : Association protectrice du Saumon Bassin Loire Allier.
- L'association FDEN (fédération départementale de l'environnement et de la nature du Ptd)
- L'association FRANE (fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement)
- la FDANE (fédération des associations de la nature et de l'environnement du cantal)
- L'association ADEL (défense de l'environnement de Labessette) 63490 situé sur les rives du barrage de Bort les Orgues.
- Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique AIDSA.

Ces Organismes qui préservent la faune, la flore, l'environnement et la biodiversité vous font part de leurs inquiétudes à la venue d'un nouveau poisson: le silure introduit par l'homme dans les fleuves et rivière depuis quelques années.

Plus d'information



Le silure est un poisson prédateur pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de longueur et plus, pouvant peser plus de 100kg.

Il a une reproduction massive et de surcroît prend le dessus en se nourrissant aussi des autres espèces de poissons traditionnels ; tel que brochets, sandres, carpes etc...

Nous pensons que cela est un vrai problème pour le milieu aquatique. Déjà un déséquilibre est observé par de nombreux pêcheurs : diminution des prises de poissons par rapport aux années précédentes ; et observé par nous même dans les entretiens que nous avons réalisés avec les pêcheurs le long du barrage de Bort.

Ainsi nous demandons que la prise en charge des décisions de régulation, à savoir l'inscription du silure glaise, sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, au titre de l'article L432-10 du code de l'environnement.

C'est pour ces raisons que nous faisons appel à vous. Nous vous invitons à signer la pétition afin d'être plus fort pour pouvoir dialoguer avec les instances qui gèrent le milieu aquatique. Par ailleurs, nous transmettons un texte concernant la régulation de ce poisson aux autorités compétentes. Personne ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, aussi vaut-il mieux prévoir qu'attendre que tout disparaisse.

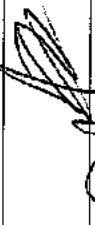




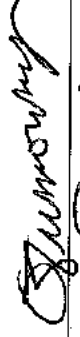


Le président ADEL Mr Cousserand Michel Claude

NOM	PRENOM	ADRESSE	MAIL	SIGNATURE
Verrier	Grégoire	Lebourg		
Leplat	Léa	Lebourg		

PÉTITION CONTRE LE SILURE

Je soutiens les associations qui défendent les espèces de poissons traditionnelles. Le silure est un prédateur qui envahit les rivières, barrages, lacs de France et peut mettre en péril l'équilibre du milieu aquatique. Des moyens pour faire diminuer ou disparaître cette espèce doivent être envisagés. Il est temps de réagir.

Signataires :

NOM	PRÉNOM	CODE POSTAL	VILLE	SIGNATURE
BERNIER	PIERRE	63800	COURMORON	
POLLINGUES	Bruno	63800	COURMORON	
PALLARGUES	S-CLAUDE	63110	BEAUMONT	
VERGE	Emmanuel	63640	Le Censeille	
GOUTTEQUILLIET	Fabien	63800	Courmoron	Gouttequillet
CFLAFLES	Caroline	63800	Courmoron	
DUMOUSSET	Daniel	63540	OPHE ROMAGNAT	
YAN	Nicolas	63800	COURMORON	
OBLIN	Didier	63750	MESSEIX	

NOM	PRÉNOM	CODE POSTAL	VILLE	SIGNATURE
VENDEUGE	Y. P.	63800	Courmon	
BRAVANT	David	63800	COURNON	
RICCAFE	PAUL	63800	COURNON	
CELLERIER	Raymond	83670	Le CENDRE	
OBLIN	Sylviane	63750	MESSEIX	
Verger	Fabrice	63730	deux étangs de Sempres	
GERY	S. Y.	63810	Bouffal	
DUBRO	PATRICK	63000	Clermont F	
Comte	ALAIN	63800	Courmon	
DAPREMONT	SERGE	63800	COURNON	
Opuntin	Christian	63000	Semout	
GATI	Ankoine	63170	Aubière	
PASCIOTO	agrip.	63800	Courmon	
BAICCI	domèn	63670	Le Couche	

NOM	PRÉNOM	CODE POSTAL	VILLE	SIGNATURE
CHÉRASSE	Serge	63160	Egliseneuve près Billom	
DESMULIERS	Bernard	63800	COURNEN	
MORAY	Adrien	63410	PAUGNAT	
PACIARQUES	YANNIS	63800	COURNON	
Hatrait	Duno	63800	ST GOUZ	
Grenouillet	Jean michel	63860	COURNON	
DESCHANDS	Gwendoline	63800	COURNON	
Jany	Nikolai	63800	COURNON	
PASCIOUO	ce cécilie	63800	COURNON	
CIVET	Roger	63370	LEMPDES.	
THOUAT	faucel	63400	Font du Châten	
Guido	Louin	63800	COURNON	
BORIE	Christon	63800	COURNON	
FERRAN LOUET		63800	COURNON.	

